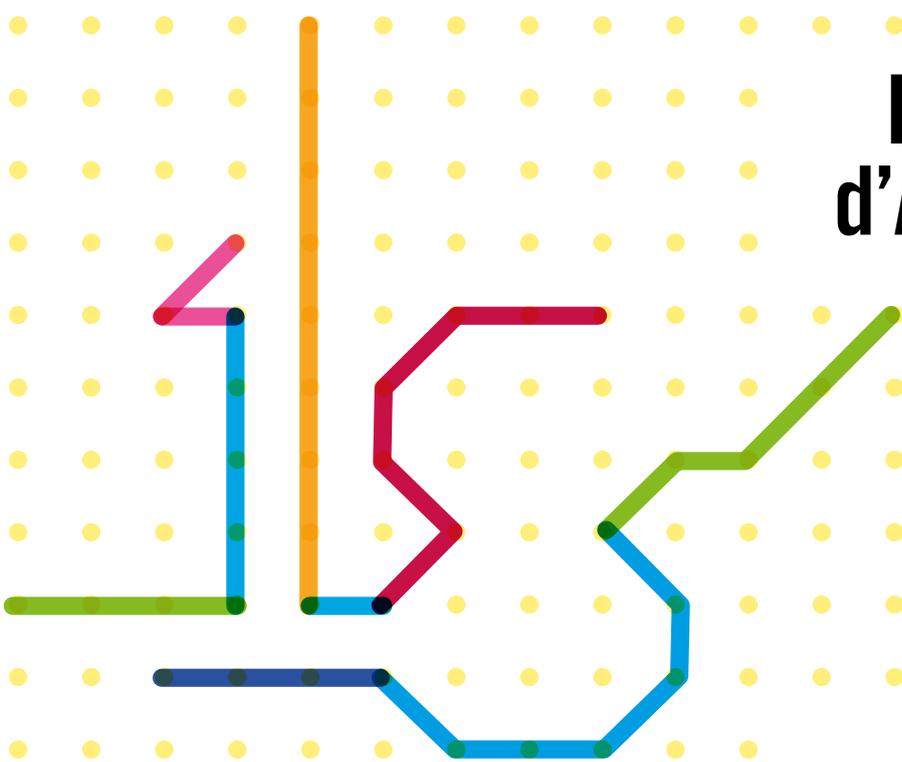


RAPPORT d'ACTIVITÉ 2018





“Miser sur la qualité de vie des habitants”





2018



Pour l'Etablissement public territorial Paris Terres d'Envol, 2016 et 2017 auront été les années de construction et d'installation.

2018 et 2019 sont celles des premières réalisations. Fort des compétences fixées par les élus du territoire, fin 2017, notre EPT a pu définir ses priorités et commencer à mettre en place des actions concrètes.

La première des priorités était d'assurer la continuité des actions de proximité vis-à-vis des habitants du territoire. C'est ainsi qu'en matière de déchets ménagers, de nouveaux marchés de collecte ont été passés pour toutes les villes afin de rendre un service plus réactif et performant. De même, le secteur de l'eau et de l'assainissement a été restructuré pour que les interventions soient mieux coordonnées sur l'ensemble du territoire, au plus près des usagers.

Dans le même temps, l'EPT s'est attelé à l'élaboration des documents stratégiques qui doivent servir de base à ses interventions au quotidien : lancement du Plan local de déplacements (PLD) et du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), pré-diagnostic du PLUI, mise en place de la conférence intercommunale du logement (CIL), convention territoriale de l'ANRU. Ce sont autant d'outils qui rassemblent les acteurs locaux concernés par ces thématiques et qui donnent ainsi de la force et de la cohérence aux actions de l'EPT, en collaboration constante avec les villes.

Enfin, le territoire est passé à l'action. Prenant en compte les priorités des

communes, l'EPT a impulsé, depuis deux ans, la mise en œuvre de projets structurants pour l'avenir. Je pense, par exemple, aux Jeux Olympiques et Paralympiques avec la réalisation du Cluster des médias au Bourget et à Dugny, mais aussi à l'aménagement du Vallon du Sausset à Villepinte, au Colisée à Tremblay-en-France ou à l'Espace culturel de Drancy. Parallèlement, dans ses domaines de compétence principaux, le développement économique et l'habitat, Paris Terres d'Envol a mis en place des actions transversales innovantes, telles que le réseau des chargés de relation entreprises ou le fonds d'investissement travaux en direction des copropriétés dégradées afin d'apporter une réelle valeur ajoutée aux interventions des acteurs locaux.

Ces quelques exemples montrent que le territoire commence à devenir, sur certaines thématiques, un partenaire utile. Cependant, compte tenu des incertitudes institutionnelles qui vont sans doute encore perdurer quelque temps, sur l'avenir des EPT et de la Métropole, la feuille de route de Paris Terres d'Envol est pour moi très claire. Cette intercommunalité qui se construit, doit agir en parfaite harmonie avec les communes qui la composent et qui doivent garder, in fine, le pouvoir de décision. Les villes et l'EPT doivent donc avancer ensemble et étroitement soudés au service des habitants du territoire.

Bruno BESCHIZZA
Président de Paris Terres d'Envol



05 PARIS TERRES D'ENVOL PORTRAIT

Le territoire en chiffres

Les acteurs de la gouvernance

Une organisation au service du territoire

14 PARIS TERRES D'ENVOL ACTIONS

16 LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE FER DE LANCE DE NOTRE ACTION

Soutenir la compétitivité des entreprises

Renforcer l'attractivité du territoire

Impulser l'emploi et l'insertion

20 LES JEUX DE 2024, ACCÉLÉRATEURS DE DÉVELOPPEMENT

22 TRANSPORTS ET MOBILITÉ : IRRIGUER LE TERRITOIRE

24 PRIORITÉ À LA QUALITÉ DE VIE

Conduire le renouvellement urbain

Agir sur tous les segments de l'habitat

Politique de la ville : conforter l'action territoriale

S'engager pour la jeunesse

Préparer la transition énergétique

34 LE DÉPLOIEMENT DES ACTIONS DE PROXIMITÉ

Gérer les déchets ménagers

Promouvoir les bons réflexes

Préserver la ressource en eau

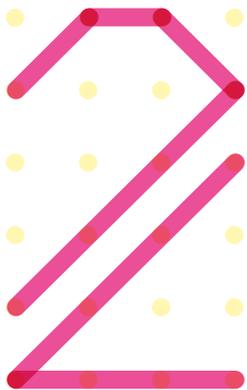
40 PARIS TERRES D'ENVOL RESSOURCES

42 LES FINANCES

46 LES RESSOURCES HUMAINES

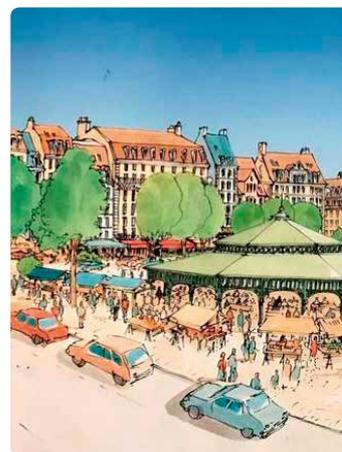
47 LES SYSTÈMES D'INFORMATION

48 Glossaire



Sevran
**SEVRAN TERRE
D'AVENIR**
Conjuguant
renouvellement
urbain et
développements
innovants, le projet
a reçu le soutien
de l'EPT qui s'est
engagé dans le
travail partenarial
à partir du 18
décembre 2018.

DR



Drancy
**ESPACE CULTUREL
DU BAILLET**
Équipement
culturel intégré
au futur quartier
du Baillet situé
dans une ancienne
Friche SNCF.





Aulnay-sous-Bois
VAL FRANCILIA
 Grande opération d'aménagement sur l'ancien site PSA à Aulnay-sous-Bois, présentée le 27 novembre 2018 au public.



Tremblay-en-France
AEROLIANS PARIS
 Parc d'activités innovant et durable dont le premier espace public finalisé a été inauguré le 19 septembre 2018.



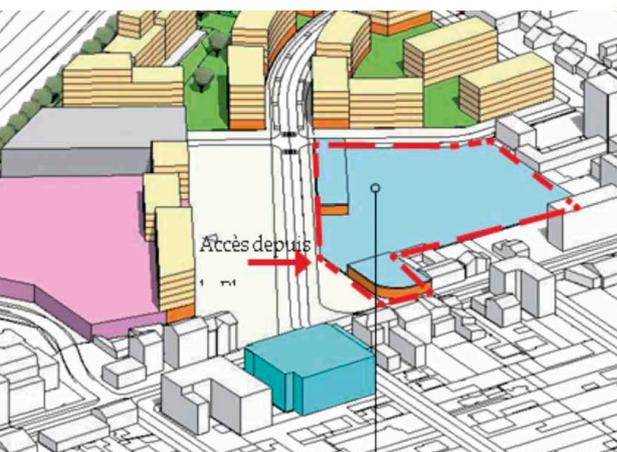
Dugny
VILLAGE DES MEDIAS JOP 2024
 En 2018, l'agence TVK est désignée pour concevoir les espaces publics : vue du pôle de commerces et services de proximité.



Le Blanc-Mesnil
RÉNOUVEAU DES TILLEULS
 Le renouveau du quartier des Tilleuls s'inscrit dans le Nouveau Programme national de renouvellement urbain (NPNRU).



Le Bourget
LES GARES DU GRAND PARIS EXPRESS
 Les travaux de construction de la future gare Le Bourget RER ont démarré au 1^{er} trimestre 2018.



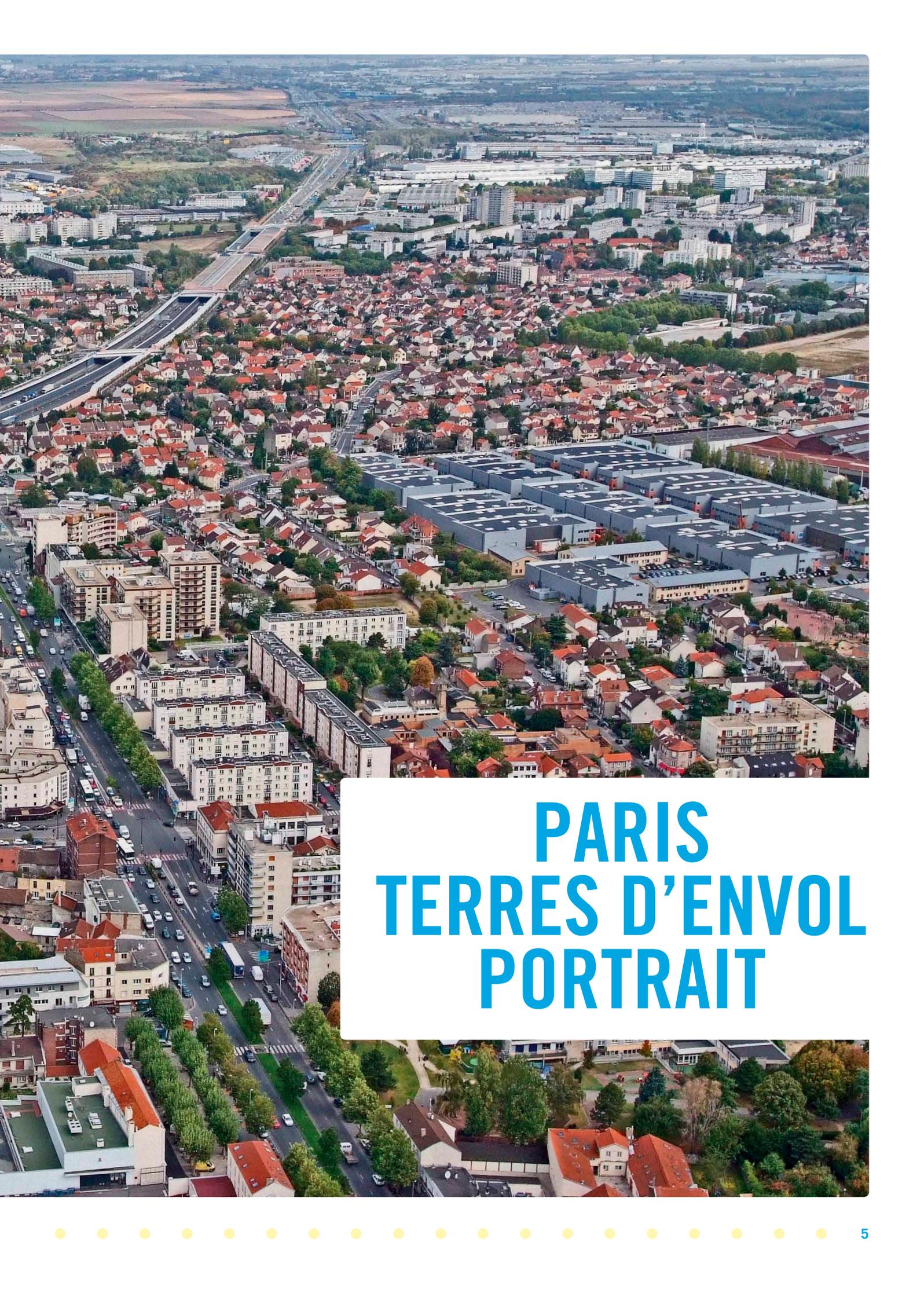
Villepinte
AMÉNAGEMENT DU VALLON DU SAUSET
 Grand Paris Aménagement procède aux acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du projet en 2018.





Vue aérienne depuis le sud du territoire de Paris Terres d'Envol.





PARIS TERRES D'ENVOL PORTRAIT



LE TERRITOIRE EN CHIFFRES

8 communes

Aulnay-sous-Bois / Drancy / Dugny / Le Blanc-Mesnil
/ Le Bourget / Sevran / Tremblay-en-France / Villepinte

361 037

habitants en 2016

78 km²

soit 9,6 % de la surface de la Métropole du Grand Paris. Un territoire à faible densité (46 hab/ha) où la part de l'habitat pavillonnaire est la plus élevée dans le parc de logements avec 36,7% contre 13% pour le reste de la Métropole du Grand Paris

UNE GRANDE QUALITÉ DE VIE

Paris Terres d'Envol est doté d'un important réseau d'espaces verts et naturels.

Certains ont un rayonnement régional et comportent des zones classées Natura 2000 : le parc départemental du Sausset (180 hectares), le domaine forestier de la Poudrerie (130 hectares) et son prolongement le long du canal de l'Ourcq, une partie du parc départemental Georges Valbon. Associés aux espaces verts de plus petite taille, à la végétation des cœurs d'îlots pavillonnaires et aux terres agricoles de la Plaine-de-France, ils constituent une trame verte de qualité mais trop méconnue. Paris Terres d'Envol est aussi acteur du programme Nature 2050.



8,3%

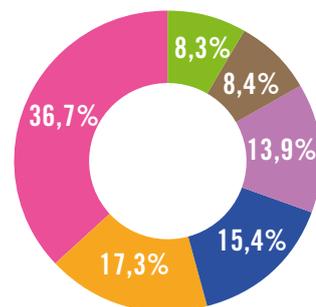
d'espaces verts et naturels



8,4%

du territoire sont encore des terres agricoles

- Parcs, jardins et bois
- Terrains agricoles
- Aéroports
- Ville dense et mixte
- Zones d'activités économiques
- Habitat pavillonnaire



UNE POPULATION JEUNE ET FAMILIALE

La dynamique démographique du territoire se stabilise

aujourd'hui grâce au fort excédent naturel, le plus élevé des 12 territoires métropolitains. Le territoire demeure jeune, avec 51% de moins de 35 ans et compte en proportion de sa population le plus de familles avec enfants. À l'inverse de Paris, les cadres et les professions intellectuelles résidant sur notre territoire sont sous-représentés avec 1 cadre pour 5 ouvriers/employés, soit la proportion la plus faible de la Métropole hormis Plaine Commune.



9,6%

de cadres et de professions intellectuelles (MGP 31%)



62,4%

d'employés et d'ouvriers (MGP 39%)

30%

des habitants ont moins de 20 ans (MGP 24%)

28%

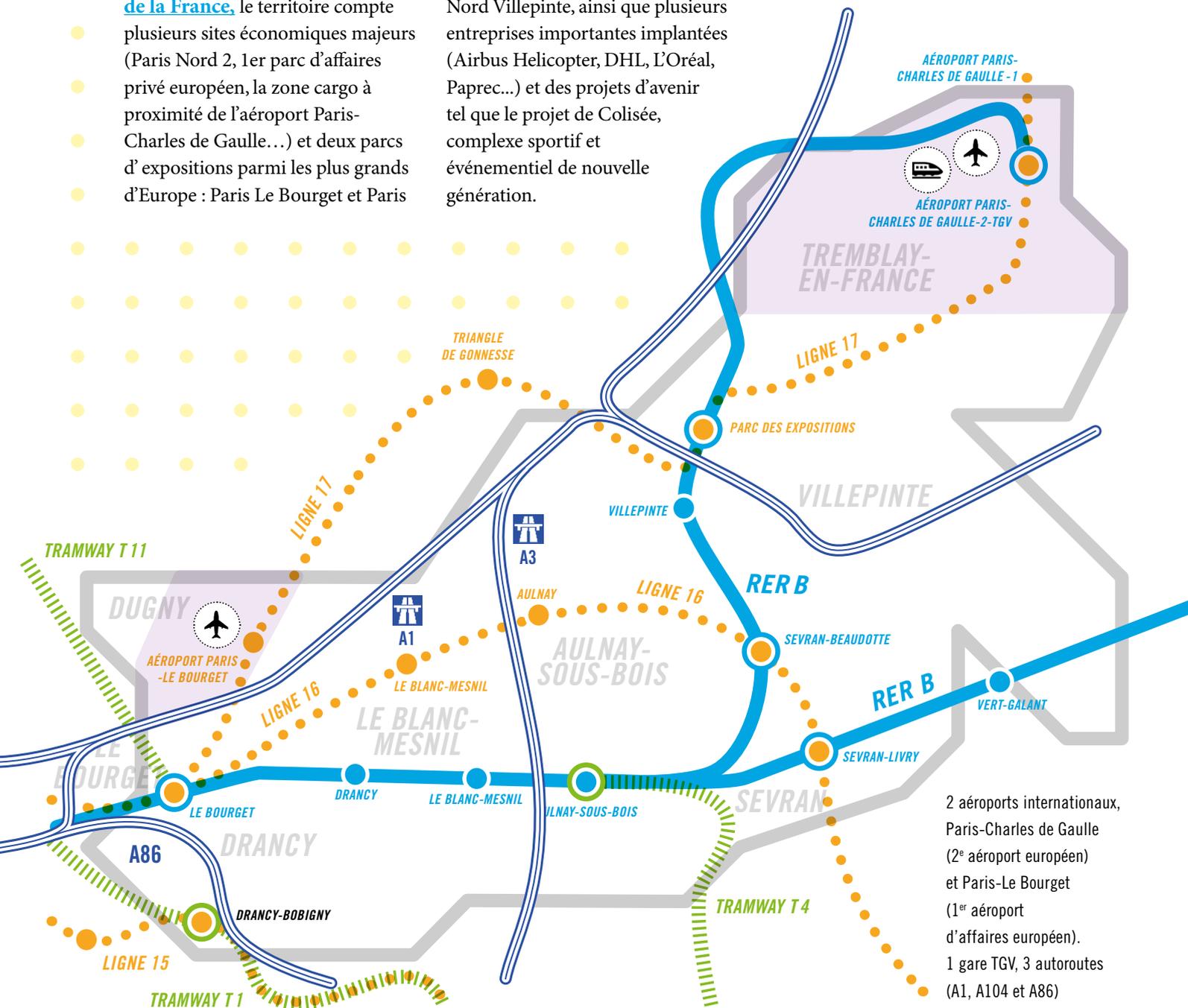
de familles avec 3 enfants ou + (MGP 20%)

UN ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE ET UNIQUE DANS LA MÉTROPOLE

Porte d'entrée internationale

de la France, le territoire compte plusieurs sites économiques majeurs (Paris Nord 2, 1er parc d'affaires privé européen, la zone cargo à proximité de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle...) et deux parcs d'expositions parmi les plus grands d'Europe : Paris Le Bourget et Paris

Nord Villepinte, ainsi que plusieurs entreprises importantes implantées (Airbus Helicopter, DHL, L'Oréal, Paprec...) et des projets d'avenir tel que le projet de Colisée, complexe sportif et événementiel de nouvelle génération.



DES FILIÈRES D'EMPLOI DOMINANTES

■ aéronautique et aéroportuaire ■ logistique ■ tourisme d'affaires ■ commerce international

81 890

emplois au pôle Roissy

17 847

emplois au pôle Villepinte

8 000

emplois au pôle Le Bourget

LES ACTEURS DE LA GOUVERNANCE

La création des établissements publics territoriaux (EPT) date de 2016. Pour plusieurs villes de Paris Terres d'Envol, le fait intercommunal est donc très récent. Cela explique que les élus aient voulu instaurer un système de gouvernance du territoire léger et piloté par les maires. L'instance décisionnelle de Paris Terres d'Envol est donc le Conseil des huit maires, instauré par délibération dès la naissance du territoire. Celui-ci détermine les grandes orientations et tranche les questions essentielles.



AU SERVICE DU TERRITOIRE

72 conseillers territoriaux issus
des huit communes et répartis en
fonction du nombre d'habitants

18 Aulnay-sous-Bois

14 Drancy

2 Dugny

11 Le Blanc-Mesnil

3 Le Bourget

10 Sevran

7 Tremblay-en-France

7 Villepinte

1 Président élu par les conseillers
territoriaux à la majorité absolue

1 Conseil des maires

1 Bureau exécutif constitué de

14 Vice-Présidents et 1 conseillère
déléguée qui travaillent en étroite
collaboration avec le Président

LES INSTANCES EN 2018

18 réunions du Conseil des maires

7 séances de Conseil de territoire

147 délibérations votées

37 décisions du Président

15 réunions de commissions
thématiques

3 CAO et 2 CCSP



LE PRÉSIDENT

Bruno Beschizza
Maire
Conseiller régional d'Île-de-France
AULNAY-SOUS-BOIS



François Asensi
Maire, Conseiller métropolitain
Député honoraire de Seine-Saint-Denis
TREMBLAY-EN-FRANCE



Stéphane Blanchet
Maire
SEVRAN



Yannick Hoppe
Maire
LE BOURGET



Aude Lagarde
Maire
DRANCY



Thierry Meignen
Maire
Conseiller régional
d'Île-de-France
LE BLANC-MESNIL



Martine Valleton
Maire
Conseiller départemental
de Seine-Saint-Denis
VILLEPINTÉ



André Veyssière
Maire
DUGNY

LE CONSEIL DES MAIRES

Pour garantir le respect des projets

des villes membres de l'EPT, un Conseil des maires
a été institué et fixe les grandes orientations
des politiques publiques. Il se réunit tous
les 15 jours et étudie en amont chaque question
à l'ordre du jour du Conseil de territoire.

ÉLABORER UN PROJET PARTAGÉ

Les élus ont souhaité que l'EPT
intervienne de façon complémentaire
à l'action des communes et que cette
nouvelle structure apporte une réelle
valeur ajoutée à l'action locale. Les

transferts de compétence vers l'EPT,
prévus par la loi, rendent d'autant
plus nécessaire cette collaboration
très étroite entre communes et
intercommunalité.

CINQ NOUVELLES COMMISSIONS THÉMATIQUES

1. Commission ressources,

coanimée par M. Mangin,
Mme Levé, M. Attiori.

2. Commission rénovation urbaine, habitat, politique de la ville

coanimée par M. Meignen,
Mme Wanlin, M. Mangin, M. Hoppe.

3. Commission développement économique, aménagement, transports, développement numérique

coanimée
par Mme Valleton, M. Hoppe,
M. Cannarozzo, M. Baillon,
Mme Jaouani.

4. Commission services techniques, environnement

coanimée par Mme Maroun,
M. Ardjoune.

5. Commission JOP 2024, sports, culture, handicap, accessibilité

coanimée par Mme Lemarchand,
Mme Levé, Mme Lagarde,
Mme Cocozza.

Créées en avril 2018, ces commissions ont vocation à impliquer davantage les conseillers territoriaux en leur faisant partager les décisions et orientations du Conseil des maires, en diffusant de l'information sur l'état d'avancement des projets et en favorisant ainsi l'échange et la réflexion sur tous les dossiers importants du territoire. Leur animation est conjointement assurée par les vice-présidents en charge des thématiques. Ouvertes aux maires et aux adjoints concernés par ces thématiques, leur mise en place repose sur le volontariat de chaque élu, en prenant en compte le souhait des conseillers territoriaux, qu'ils appartiennent à des majorités ou des oppositions municipales dans leur ville respective. La périodicité de ces commissions est fixée en fonction de l'actualité ou des dossiers à traiter. En 2018, chaque commission thématique a donné lieu à trois réunions.

LE BUREAU DE TERRITOIRE

Le Bureau de territoire est l'organe exécutif du territoire présidé par Bruno Beschizza. Il est paritaire, composé de 14 vice-présidents et d'une conseillère territoriale déléguée. Toutes les villes y sont représentées.



Bruno Beschizza
Président
Maire d'Aulnay-
sous-Bois

AULNAY-SOUS-BOIS



Martine Valleton
1^{re} Vice-Présidente
Maire de Villepinte
Aménagement,
Transports, Mobilités
et circulations douces

VILLEPINTE



Thierry Meignen
2^e Vice-Président
Maire de Blanc-Mesnil
Politique de l'habitat et
du logement, ANRU Blanc-
Mesnil, Commission Locale
d'Évaluation des Charges
Transférées (CLECT)

LE BLANC-MESNIL



Aude Lagarde
3^e Vice-Présidente
Maire de Drancy
Communication,
Handicap

DRANCY



Elsa Wanlin
4^e Vice-Présidente
ANRU EST,
Équipements et
politiques culturelles

SEVRAN



Madani Ardjoune
5^e Vice-Président
Développement durable,
cadre de vie, transition
énergétique et PCAET

TREMBLAY-EN-
FRANCE



Yannick Hoppe
6^e Vice-Président
Maire du Bourget
PLU-PLUI et actions de
développement économique.
Systèmes d'Information
Géographique (SIG)

LE BOURGET



Séverine Levé
7^e Vice-Présidente
Jeux Olympiques et
Paralympiques 2024,
Ressources humaines

DUGNY



Séverine Maroun
8^e Vice-Présidente
Traitement et enlèvement
des ordures ménagères
et assimilées,
Eau et assainissement

AULNAY-SOUS-BOIS



Anthony Mangin
9^e Vice-Président
ANRU Drancy,
Budget, Politique
de la ville

DRANCY



Brigitte Lemarchand
10^e Vice-Présidente
Équipements
et politiques sportives

LE BLANC-MESNIL



Jean-François Baillon
11^e Vice-Président
Emploi et insertion,
Économie sociale
et solidaire

SEVRAN



Olivier Attiori
12^e Vice-Président
Prospective financière

AULNAY-SOUS-BOIS



Merzouba Cocozza
13^e Vice-Présidente
Commission
d'accessibilité
et Action sociale

DRANCY



Frank Cannarozzo
14^e Vice-Président
Service et équipements
communautaires, Commission
Consultative des Services
Publics Locaux (CCSPL),
Promotion économique du
territoire (Hubstart, Grand
Roissy - Le Bourget)

AULNAY-SOUS-BOIS



Amel Jaouani
Conseillère Territoriale
Déléguée
Développement
numérique

TREMBLAY-
EN-FRANCE

Le Conseil de territoire

Composé de 72 Conseillers territoriaux, il délibère tous les deux mois sur les dossiers importants. Désignés en décembre 2015 par les conseils municipaux, les Conseillers territoriaux sont répartis en fonction du nombre d'habitants par ville. Parmi eux, 9 siègent au Conseil de la Métropole du Grand Paris. Réunis pour la première fois le 11 janvier 2016, ils ont élu Bruno Beschizza, Maire d'Aulnay-sous-Bois et Conseiller régional d'Île-de-France, Président de Paris Terres d'Envol.

LE CONSEIL DE TERRITOIRE



Bruno Beschizza
Maire
AULNAY-SOUS-BOIS



Olivier Attiori
AULNAY-SOUS-BOIS



Fatima Belmouden
AULNAY-SOUS-BOIS



Denis Cahenzli
AULNAY-SOUS-BOIS



Frank Cannarozzo
AULNAY-SOUS-BOIS



Guy Challier
AULNAY-SOUS-BOIS



Jacques Chaussat
AULNAY-SOUS-BOIS



Annie Delmont-Koropoulis
AULNAY-SOUS-BOIS



Fouad El Kouradi
AULNAY-SOUS-BOIS



Karine Lanchas-Vicente
AULNAY-SOUS-BOIS



Séverine Maroun
AULNAY-SOUS-BOIS



Paulo Marques
AULNAY-SOUS-BOIS



Sabrina Missour
AULNAY-SOUS-BOIS



Sébastien Morin
AULNAY-SOUS-BOIS



Amélie Pinheiro
AULNAY-SOUS-BOIS



Marie-Jeanne Queruel
AULNAY-SOUS-BOIS



Alain Ramadier
AULNAY-SOUS-BOIS



Aissa Sago
AULNAY-SOUS-BOIS



Aude Lagarde
Maire
DRANCY



Farid Amari
DRANCY



Hamid Chabani
DRANCY



Merzouba Coccozza
DRANCY



Arhella Elsody
DRANCY



Jean-Christophe Lagarde
DRANCY



Muriel Lagneau
DRANCY



Yacine Mahmoudi
DRANCY



Anthony Mangin
DRANCY



Jean-Luc Millard
DRANCY



Stéphane Salini
DRANCY



Bernadette Vandenberghe
DRANCY



Georges-Marie Yerro
DRANCY



François Zangrilli
DRANCY



Séverine Levé
DUGNY



Frédéric Nicolas
DUGNY



Thierry Meignen
Maire
LE BLANC-MESNIL



Karim Boumedjane
LE BLANC-MESNIL



Patricia Bour
LE BLANC-MESNIL



Julien Carré
LE BLANC-MESNIL



Christine Comayras
LE BLANC-MESNIL



Anne-Marie Delmas
LE BLANC-MESNIL



Brigitte Lemarchand
LE BLANC-MESNIL



Didier Mignot
LE BLANC-MESNIL



Jean-Philippe Ranquet
LE BLANC-MESNIL



Angela Segura
LE BLANC-MESNIL



Micaël Vaz
LE BLANC-MESNIL



Yannick Hoppe
Maire
LE BOURGET



Vincent Capo-Canellas
LE BOURGET



Maryline Marchois
LE BOURGET



Dalila Arab
SEVRAN



Clémentine Autain
SEVRAN



Jean-François Bailion
SEVRAN



Stéphane Gatignon
SEVRAN



Mathieu Gramfort
SEVRAN



Najat Mabchour
SEVRAN



Véronique Moreira
SEVRAN



Fatou Sagna
SEVRAN



Elsa Wanlin
SEVRAN



Robert Wattez
SEVRAN



François Asensi
Maire
TREMBLAY-EN-FRANCE



Madani Ardjoune
TREMBLAY-EN-FRANCE



Virginie De Carvalho
TREMBLAY-EN-FRANCE



Nicole Duboé
TREMBLAY-EN-FRANCE



Lino Ferreira
TREMBLAY-EN-FRANCE



Amel Jaouani
TREMBLAY-EN-FRANCE



Mathieu Montes
TREMBLAY-EN-FRANCE



Martine Valleton
Maire
VILLEPINTE



Stéphane Baron
VILLEPINTE



Daniel Laurent
VILLEPINTE



Claude Mariot
VILLEPINTE



Nelly Roland-Irberry
VILLEPINTE



Maryline Vauban
VILLEPINTE



Monique Verte
VILLEPINTE

UNE ORGANISATION AU SERVICE DU TERRITOIRE

Créé le 1^{er} janvier 2016, l'établissement public territorial (EPT) s'est substitué aux deux anciennes intercommunalités qui préexistaient : la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget et la Communauté d'Agglomération Terres de France. Il a également intégré deux communes « isolées » : Aulnay-sous-Bois et Le Blanc-Mesnil. Les compétences de la collectivité nouvellement créée sont partagées entre la Métropole du Grand Paris, l'EPT et les communes. L'adaptation des champs d'intervention de chacune de ces strates territoriales a impliqué des transferts de compétences progressifs entre 2016 et 2018.

LES COMPÉTENCES EXERCÉES

EN PROPRE

Plan local d'urbanisme
intercommunal (PLUI)

Plan climat – air
– énergie territorial (PCAET)

Politique de la ville

Gestion des déchets ménagers
et assimilés

Eau et assainissement

Action sociale d'intérêt territorial :
manifestation sport et handicap

Équipements culturels
et sportifs d'intérêt territorial
(+ de 1 000 places)



Le siège administratif
de l'EPT à Villepinte

PARTAGÉES AVEC LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Aménagement
de l'espace métropolitain

Développement et
aménagement économique

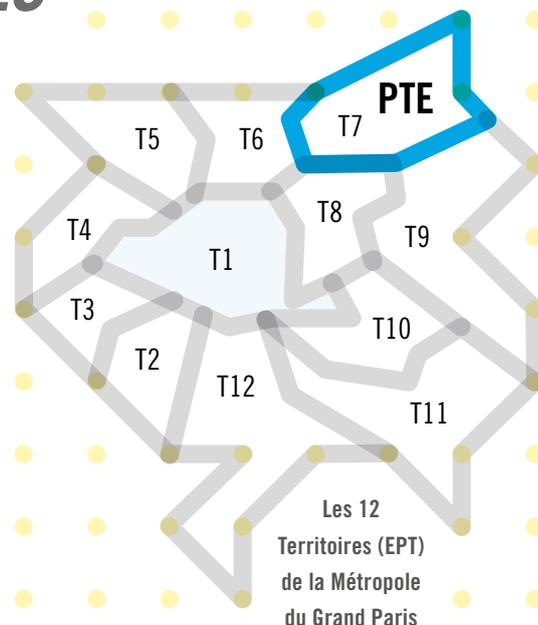
Politique locale
de l'habitat et du logement

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

(ISSUES DES EPCI PRÉEXISTANTS)

Réseaux de chaleur et de froid

Transports et mobilité



Les 12
Territoires (EPT)
de la Métropole
du Grand Paris



NOUVELLES OU ÉTENDUES À L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Emploi et formation

Lutte contre la précarité
énergétique de l'habitat

Bourse aux permis de conduire



L'ORGANIGRAMME DES SERVICES

Bruno Beschizza

PRÉSIDENT



Jacques Verbrugge
**DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES**

Communication
Contrôle de gestion
Plan climat air
énergie territorial
(PCAET)

DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT

Développement
économique

JOP 2024

Aménagement

Mobilité et
stationnement

Études et
planification urbaine

POLITIQUES TERRITORIALES

Renouvellement
urbain

Habitat

Politique
de la ville

SERVICES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENT

Déchets ménagers
et assimilés

Eau et assainissement

Patrimoine bâti

Réseaux de chaleur
/ cadre de vie

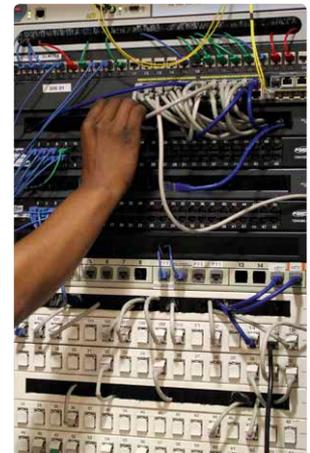
RESSOURCES

Affaires générales

Ressources
humaines

Finances

Systèmes
d'information





La nouvelle gare de Sevrans Beaudottes à Sevrans.





PARIS TERRES D'ENVOL ACTIONS

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, FER DE LANCE DE NOTRE ACTION

Paris Terres d'Envol a défini comme enjeux prioritaires de sa stratégie de territoire le soutien au développement économique afin de créer de la richesse, le renforcement de son attractivité et la coordination des actions relatives à l'emploi et à l'insertion. Ces objectifs pourront s'appuyer dans les années à venir sur l'arrivée des gares du Grand Paris Express, notre participation active aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ou encore l'ouverture des grands chantiers de renouvellement urbain dans les quartiers de nos villes. Toute l'énergie de Paris Terres d'Envol est mobilisée pour profiter de ces formidables opportunités.

SOUTENIR LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

Mettre en réseau les entreprises

Au cours de l'année 2018, le service relations-entreprises de Paris Terres d'Envol s'est structuré dans l'objectif de prospecter et d'accompagner les entreprises dans leurs différentes phases de développement (recherche de financements, recherche de lieux d'implantation, besoins de mises en relation, difficultés de recrutement). De manière très concrète, des

4

événements de networking ont été organisés à destination des entreprises

139

entreprises y ont participé

33

demandes de locaux par les entreprises ont été traitées

rencontres networking à destination des entreprises. Ces événements thématiques traitent de sujets utiles au développement des entreprises (clauses dans les marchés publics, numérique...) et permettent de valoriser les atouts de notre territoire (lieux, filières, entreprises) dans un format convivial (petits-déjeuners et soirées). L'EPT a été accompagné dans l'organisation par son partenaire le ME93 (Mieux Entreprendre 93), important réseau d'entreprises en Seine-Saint-Denis. Les 4 événements proposés depuis 2018 ont connu un franc succès avec un total de 139 entreprises participantes. Par ailleurs, sur cette question fondamentale, des liens plus directs doivent se concrétiser en 2019 avec la CCI 93 qui demeure un partenaire incontournable. Enfin, un travail concerté avec les villes du territoire sur la mise en place d'une bourse territoriale aux locaux est engagé.

33 demandes de locaux d'entreprises (17 grandes entreprises et 16 TPE-PME) ont pu être traitées en 2018.

Promouvoir l'entrepreneuriat

Implanté historiquement à Sevran, Tremblay-en-France et Villepinte, le service création d'entreprise a entamé, en 2018, son développement à l'échelle de l'ensemble du territoire. Les porteurs de projets de toutes les communes du territoire de Paris Terres d'Envol peuvent désormais bénéficier d'un suivi personnalisé dans leur projet de création d'entreprise, quelque qu'en soit le degré d'avancement. L'année 2018 confirme la vitalité et le potentiel entrepreneurial du territoire avec une augmentation des personnes accueillies. S'appuyant sur une quinzaine de partenaires spécialisés, ce service propose aussi un suivi post-crédation pour aider à la pérennité des entreprises créées.



Salon professionnel
au Parc des
Expositions de Paris
Nord Villepinte.

534

personnes accueillies par
le service création d'entreprise
(+8 % par rapport à 2017)



59%
d'hommes

41%
de femmes

EN 2018

+8%

de personnes
accompagnées

77

nouvelles créations
d'entreprises

BILAN DE L'ACCOMPAGNEMENT

86%

des entreprises accompagnées sont
toujours actives au bout d'un an

71%

Pérennité sur 3 ans
des entreprises



DÉVELOPPER LES ZONES ÉCONOMIQUES MAJEURES : AEROLIANS PARIS

Le pôle Développement et Aménagement du territoire a aussi vocation à accompagner, aux côtés des villes, les projets d'avenir du territoire. Ceux-ci sont spécifiques, avec des degrés de maturité différents. Dans les années à venir, ils concourront au décollage économique de Paris Terres d'Envol. Ainsi, AeroliansParis, parc d'affaires international innovant et durable de 200 ha basé à Tremblay-en-France propose une offre tertiaire, des activités de logistique à haute valeur ajoutée et des locaux mixtes destinés aux TPE-PME. La commercialisation d'AeroliansParis s'est poursuivie en 2018 et 2019 pour les lots appartenant au groupe SPIRIT en lien avec les partenaires Grand Paris Aménagement (GPAm) et la Ville de Tremblay-en-France.



Projet pour la future gare du Bourget de la ligne 16 du Grand Paris Express.

UNE POLITIQUE FISCALE INCITATIVE

L'observatoire économique et fiscal de l'EPT, créé en 2017, a poursuivi de façon soutenue son activité pour optimiser la fiscalité des entreprises et assurer une cohérence fiscale. Trois directions ont été privilégiées et approfondies : l'élaboration d'argumentaires permettant de proposer à la Commission intercommunale des impôts directs et à la Commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels des coefficients de localisation ; la recherche sur les potentielles anomalies de la contribution financière des entreprises (CFE) ; la mise en place d'un suivi spécifique des plus gros contributeurs du territoire et des nouvelles entités économiques s'y implantant.



SÉANCE DU
9 AVRIL 2018

Signature d'un
protocole
d'échanges avec
Daxing en Chine, ville
d'accueil du futur

aéroport de Beijing.
Echanges
d'informations,
collaboration et
contacts réguliers
seront à l'ordre
du jour entre les
deux collectivités
pour assurer un
développement
mutuel.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Participation aux événements économiques

Paris Terres d'Envol est présent dans les salons pour assurer la promotion du territoire. Deux conférences ont été organisées sur les opportunités d'implantations et le projet de revitalisation du site PSA d'Aulnay-sous-Bois au Salon international de l'immobilier (SIMI). Nous avons participé également à l'organisation de la 8e édition du « Sustainable Airport Areas International Seminar » à Pékin en octobre 2018. Réunissant experts, responsables d'aéroports, élus, entreprises et techniciens, les problématiques en termes de développement économique, de société et d'aménagement spécifiques aux places aéroportuaires y sont traitées.

300 ha

C'est la surface de potentiel foncier que totalise le territoire

La création d'outils de promotion

Durant l'année 2018 ont été créés les premiers outils de promotion du territoire à destination des investisseurs. En tant que porte d'entrée du monde en France, il était important de proposer une plaquette de présentation des atouts du territoire. Un partenariat avec Air France a été conclu pour l'élaboration d'un film économique promotionnel diffusé en 2019 sur les longs courriers.

Profiter de l'élan donné par les projets nationaux

● Les chantiers du Grand Paris Express s'ouvrent progressivement avec les travaux du lot 1 de la ligne 16 lancés, en avril 2018, pour une durée de 4 ans. Paris Terres d'Envol en assure le suivi afin de saisir les opportunités d'emploi local et d'insertion. Sur les 71,3 millions € facturés en 2018, 26,36 millions ont été consacrés aux TPE-PME, desquels 520 985 € à 16 TPE-PME du territoire. Concernant l'insertion, 500 000 heures d'insertion ont été ouvertes, soit 119 postes pour

PARIS TERRES D'ENVOI EN ACTIONS

226 personnes sélectionnées par nos structures partenaires et qui ont accompli un total de 2 461 heures d'insertion. Un travail d'animation est réalisé parallèlement pour faire connaître aux entreprises et aux publics concernés les caractéristiques du projet, les besoins des grands donneurs d'ordre, y compris en recrutement, en organisant par exemple des matinées de l'emploi.

● **Construction des ouvrages olympiques en vue des Jeux de Paris 2024:** une charte d'engagement pour l'emploi et le développement territorial a été signée en 2018 entre Paris Terres d'Envol et la Société de livraison des ouvrages olympiques (SOLIDEO) en charge des opérations d'aménagement. La SOLIDEO s'engage à en faire bénéficier les entreprises et les habitants en posant deux principes structurants : une clause de promotion des TPE/PME à hauteur de 25 % du montant global des marchés et une clause d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi à hauteur de 10% des heures travaillées dans la réalisation des travaux.

● **Les opérations de renouvellement urbain incluses dans le NPNRU** concernent 6 villes du territoire de Paris Terres d'Envol. Elles généreront à partir de 2019/2020 l'ouverture de grands chantiers de construction. Les services de l'EPT ont ouvert en 2018 des discussions avec l'ANRU et l'Etat afin de conclure, très en amont, des conventions comportant des objectifs d'insertion des populations locales et des clauses favorisant le recours aux TPE/PME du territoire.

Développer la clause d'insertion

Paris Terres d'Envol expérimente depuis longtemps, dans ses propres marchés publics, les clauses d'insertion. Son rôle est d'inciter l'ensemble des donneurs d'ordre publics du territoire (dont les villes) d'introduire ces clauses dans leurs

Forum emploi et orientation des métiers de l'hôtellerie au siège d'ADP à Tremblay-en-France.

FAVORISER L'EMPLOI ET L'INSERTION

marchés. Cette démarche a abouti, en 2018, à 47 566 heures réalisées par 111 personnes. Ce travail va être renforcé dans les années à venir, au travers d'un réseau de facilitateurs des villes et le développement d'un partenariat avec l'association Inser'Eco93 qui accompagne les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) dans le département de Seine-Saint-Denis. Cette association accueille et accompagne les porteurs de projets SIAE souhaitant s'implanter sur le territoire tout en sécurisant les parcours d'insertion. Elle apporte à Paris Terres d'Envol son expertise en matière de clauses sociales.

CHIFFRES CLÉS DU CHANTIER DU GRAND PARIS EXPRESS

520 985 €

consacrés à 16 PME et TPE
de Paris Terres d'Envol

119 postes

ouverts aux habitants
du territoire

TRANSFERT À L'EPT DE LA COMPÉTENCE AMÉNAGEMENT

Les grands projets d'aménagement en cours ou à venir (AeroliansParis, Val Francilia, Sevran Terre d'Avenir...) contribuent à l'évolution de notre territoire et à son dynamisme économique. C'est pourquoi, les élus ont été soucieux d'organiser au mieux les conditions du transfert de la compétence Aménagement prévu par la loi. Un premier séminaire, réunissant les maires du territoire le 14 mai 2018, a permis d'échanger sur les conditions de sécurisation du transfert. En étroite collaboration avec les services des villes et l'aide de cabinets extérieurs, l'EPT a ensuite œuvré pour proposer un véhicule juridique et financier adapté ainsi qu'une charte de gouvernance offrant une conduite partagée des opérations.

Coordonner les acteurs de l'emploi et de l'insertion

Dans le cadre du rapprochement des missions locales préconisées par l'Etat en faveur de l'accès à l'emploi des jeunes, le Territoire a piloté un état des lieux des missions locales (moyens, actions, résultats). Cette étude propose des orientations qui seront mises en œuvre pour 2019-2020. En parallèle, l'EPT contribue à rapprocher les besoins de main d'œuvre des entreprises et les populations locales en recherche d'emploi, en se dotant, dès 2018, de chargés de relations entreprises qui feront le lien entre ces deux mondes (entreprises et structures emploi).



LES JEUX, ACCÉLÉRATEURS DE DÉVELOPPEMENT

Paris Terres d'Envol sera au cœur de la plus grande manifestation sportive mondiale en 2024. Constituant un formidable accélérateur de développement, les Jeux olympiques et paralympiques de 2024 devront laisser un héritage utile et durable à Paris Terres d'Envol. En 2018, les principales instances olympiques se sont constituées, le comité d'organisation Paris 2024 et la SOLIDEO (société de livraison des ouvrages olympiques), pour proposer des Jeux inclusifs, ancrés et bénéfiques aux territoires hôtes. En instituant une mission « Héritage 2024 », Paris Terres d'Envol s'est doté d'un outil indispensable pour assurer un impact positif et tangible pour l'ensemble de ses 8 villes membres.

LES OUVRAGES ET SITES OLYMPIQUES

L'ACTUALITÉ 2019

» Création de la mission « Héritage 2024 » en octobre 2018 et plan d'action présenté au Conseil des maires en novembre 2018.

» Mise en place des premières « Usepiades » de Paris Terres d'Envol, en lien avec l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP 93) en vue d'obtenir le label « Génération 2024 » créant des passerelles entre les clubs sportifs locaux et les écoles.

» Dixième édition de l'Intégrathlon organisée par Paris Terres d'Envol et lancée en présence de Paris 2024 à Dugny le 2 avril 2019.

» Lancement du comité « Héritage 2024 » de Paris Terres d'Envol à Aulnay-sous-Bois, le 17 avril 2019, en présence de Paris 2024 et de la SOLIDEO.



Dixième édition de l'Intégrathlon, manifestation sport et handicap menée sur l'ensemble des villes du territoire en 2019.

Notre territoire aura le privilège d'héberger des infrastructures olympiques telles que le Cluster des médias qui accueillera plusieurs milliers de journalistes et techniciens, pour nous faire vivre une expérience unique des Jeux, deux sites de compétition (volley-ball et tir) à Dugny et au Bourget et un site d'entraînement (natation) à Aulnay-sous-Bois. En 2018, les premières études urbaines et architecturales ont été lancées avec la SOLIDEO pour préparer les futures réalisations. Situé sur les communes de Dugny et du Bourget, le Cluster des médias sera composé d'un

Village des médias de 1300 logements et du Centre principal des médias qui accueillera 25 000 journalistes du monde entier. Le Village des médias à Dugny se transformera en écoquartier mixte comprenant les 1300 logements et des équipements publics (2 écoles, 2 gymnases, une crèche, commerces de proximité...) qui bénéficieront aux près de 4000 habitants après les Jeux. Le Parc Georges Valbon connaîtra une extension de 13 hectares grâce à la renaturation du Terrain des Essences, dont la nouvelle entrée facilitera l'accès aux habitants de Dugny et du Bourget. Le parc sportif et scolaire du Bourget, l'Aire des vents et le Parc Georges Valbon, quant à eux, seront reliés grâce à un nouveau franchissement au-dessus de l'Autoroute A1. Enfin, ce même parc sportif et scolaire du Bourget sera transformé avec des équipements nouveaux ou rénovés (deux écoles, gymnase, boulodrome, piscine...). Qualité de vie, continuités urbaines et accessibilité sont les points forts de ce projet urbain qui tirera profit de l'arrivée des lignes 16 et 17 du Grand Paris Express, à l'horizon 2024.



Le Village des médias a l'ambition d'incarner la future cité-jardin du XXI^e siècle

CONSTRUIRE UN HÉRITAGE SOCIÉTAL

En créant une mission « Héritage 2024 », Paris Terres d'Envol prépare d'ores et déjà l'héritage aussi bien matériel qu'immatériel (économique, social, environnemental, culturel, sportif, éducatif) des Jeux. Un défi qui nécessite une action coordonnée et transversale,

15 600

athlètes et accompagnants

25 000

journalistes

4 milliards

de téléspectateurs

allant de la réduction des fractures territoriales à l'accélération de la transition écologique, l'amélioration du cadre de vie, en passant par la création d'emplois locaux ou encore le développement de l'engagement citoyen et de la pratique sportive. En mettant en place, dès 2018, une gouvernance « Héritage 2024 » de 3 instances dédiées, Paris Terres d'Envol affirme sa volonté d'informer, de mobiliser et de construire cet héritage avec les forces vives du territoire. Le comité technique, lieu d'échange avec les directions des sports

des villes, est chargé, tous les mois, d'examiner les sujets et de donner un avis. Le comité de pilotage, réuni une à deux fois par an sous l'égide du Président et de la Vice-présidente aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, fixe les grandes orientations. Enfin, le comité « Héritage 2024 », réuni 2 à 3 fois par an, assure un suivi global avec les habitants, associations, le mouvement sportif et l'ensemble des partenaires publics et privés.

Lisière entre le nouveau quartier et le parc de L'Aire des Vents du village des médias à Dugny.



Futur centre aquatique, en héritage des Jeux, à Aulnay-sous-Bois.

TRANSPORTS ET MOBILITÉ : IRRIGUER LE TERRITOIRE

Durant l'année 2018, Paris Terres d'Envol a concentré son action sur la préparation de l'arrivée des futures gares des lignes 16 et 17 du Grand Paris Express et l'évolution des mobilités qu'elles induiront. L'EPT s'est ainsi attaché à rassembler l'ensemble des acteurs et habitants du territoire pour définir une stratégie globale de mobilité cohérente qui puisse améliorer, à terme, les déplacements du quotidien et irriguer l'ensemble du territoire. Parallèlement, les études pour l'aménagement des futurs pôles intermodaux autour des gares du Grand Paris Express se poursuivent et l'offre de bus continue de s'adapter pour répondre aux nouveaux besoins de mobilité des usagers.



Lancement du Plan local de déplacements

Approuvée en 2017, la démarche d'élaboration d'un Plan local de déplacements s'est concrétisée en 2018 par la réalisation d'un diagnostic des enjeux du territoire et la définition d'orientations stratégiques correspondant aux grandes priorités du territoire en matière de mo-

bilité : pour cela, ont été rencontrés et réunis l'ensemble des acteurs qui œuvrent à l'amélioration des déplacements sur le territoire. Les enjeux du territoire ont été partagés avec les habitants du territoire dans le cadre de 3 ateliers de concertation afin de dessiner, dans une démarche de co-construction, les mesures à mettre en place.

Un réseau de transport qui évolue

Afin de soutenir le développement des lignes de bus, l'EPT soutient à hauteur d'1 million d'euros le fonctionnement des réseaux de bus Keolis et le transport à la demande Filéo (ci-dessous). En 2018, le réseau de la ligne 39, qui dessert les gares du Vert-Galant et du Parc des Expositions ainsi que la plateforme aéroportuaire, a été adapté et a vu sa desserte renforcée avec la création d'une nouvelle ligne 40 en réponse à la

croissance des emplois dans la zone de Paris Nord 2 et au développement de la zone d'activité AeroliansParis. Sur le réseau Filéo, un nouveau délégataire a été désigné et le service a évolué afin de proposer des temps de parcours plus fiables et plus justes, garantissant les horaires de départ et d'arrivée au niveau de la plateforme aéroportuaire. De nouveaux services digitalisés ont également été développés offrant aux voyageurs une information en temps réel et tout au long de leur trajet.

L'ACTUALITÉ 2019



» Finalisation du plan d'actions du plan local de déplacements de Paris Terres d'Envol qui vise notamment à anticiper et accompagner l'arrivée des futures gares et à répondre aux enjeux de mobilité territoriale.

» Résultats de l'étude prospective sur les Routes du futur du Grand Paris et exposition au Musée de l'Air et de l'Espace - Aéroport Le Bourget.

» Poursuite des améliorations sur les lignes de bus du territoire.





Concevoir et développer des transports durables et accessibles à tous

Le pôle multimodal du Vert-Galant, à cheval sur Tremblay-en-France et Villepinte.

LES MOBILITÉS DOUCES EN GARE DU VERT-GALANT

134

vélos loués

15 442

voyageurs renseignés au point d'accueil

Consultation internationale sur les routes du Grand Paris

Les autoroutes, le boulevard périphérique et l'ensemble des voies rapides et structurantes permettent chaque jour à des millions de franciliens de se déplacer, mais connaissent de nombreux dysfonctionnements et sont la cause d'importantes nuisances. Le Forum Métropolitain du Grand Paris et l'Etat ont lancé une consultation internationale visant à proposer une réflexion prospective et stratégique

sur ce sujet à horizon 2030 et 2050. Paris Terres d'Envol s'est pleinement inscrit dans cette réflexion et la soutient financièrement. En effet, notre territoire est traversé par un réseau dense d'infrastructures autoroutières et routières (A1, A3, A104, A86) qui fragmentent son tissu urbain et doit faire face à des problèmes récurrents de congestion.



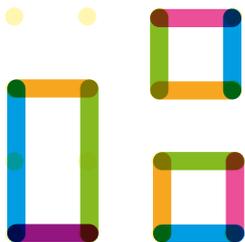
ANTICIPER L'ARRIVÉE DU GRAND PARIS EXPRESS

L'annonce de l'Etat, confirmant la livraison dès 2024 de 6 stations des lignes 16 et 17 sur le territoire, a permis à Paris Terres d'Envol de soutenir la poursuite des études des pôles d'échanges intermodaux autour des futures gares. La construction de la ligne 17 dans sa totalité étant également confirmée par l'Etat, Paris Terres d'Envol a donc pu continuer les études d'aménagement du pôle intermodal de la gare du Parc des Expositions (RER B) à Villepinte. L'EPT s'inscrit dès à présent dans un objectif d'amélioration et de développement des services de mobilité au niveau des gares et, à ce titre, a soutenu, en 2018, l'arrivée d'un service vélo en gare du Parc des Expositions.

PRIORITÉ À LA QUALITÉ DE VIE

Le département de la Seine-Saint-Denis souffre depuis longtemps d'une image dégradée. Ces territoires du nord-est parisien pâtissent effectivement des retards accumulés et des lacunes en matière de développement économique et d'accès aux services publics. Ils sont, en outre, généralement présentés comme des secteurs peu propices au « vivre ensemble ». Combattre ces idées reçues et mettre en place des politiques publiques qui améliorent le cadre et la qualité de vie des habitants est une priorité de l'EPT Paris Terres d'Envol au travers de plusieurs leviers.

CONDUIRE LE RENOUVELLEMENT URBAIN



Sur les huit communes du territoire, six sont directement impliquées dans un programme de rénovation faisant appel à une contractualisation avec l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU). Le potentiel de développement économique du territoire ne doit pas accentuer l'écart avec les quartiers en difficulté qui en seraient exclus. L'objectif de Paris Terres d'Envol est d'organiser une mutation profonde des quartiers les plus en difficultés pour obtenir une cohésion sociale et urbaine renforcées.

Signature de la déclaration d'engagement pour le quartier Grand Ensemble à Tremblay-en-France en présence de Michel Cadot, préfet de la région d'Ile-de-France.



Favoriser le parcours résidentiel

L'année 2018 a été consacrée à la poursuite des études définies dans les protocoles de préfiguration signés en 2017. Les orientations programmatiques ont été précisées en lien étroit avec les villes, ce qui a permis d'affiner les interventions en termes d'équipements, d'aménagements urbains, de logements dans les quartiers. La démarche repose sur les partenariats avec les parties prenantes, notamment les bailleurs, Action Logement, qui concourent à l'élaboration des différents projets de rénovation urbaine, de niveau national ou régional, et la poursuite de la concertation avec les habitants, acteurs de la co-construction.

Avancements opérationnels

Sur le site du Grand Quartier Aulnay-Sevran, près d'une trentaine d'études ont été conduites et achevées fin 2018. Leur finalisation a constitué une étape essentielle dans l'élaboration des conventions qui associeront le territoire, les villes, les bailleurs et l'ANRU. Le projet de convention du quartier Grand Ensemble de Tremblay-en-France a été formalisé par la signature d'un acte d'engagement avec le Préfet de Région en novembre 2018. Les modalités de concertation du projet de renouvellement urbain



Vue aérienne du quartier Rougemont à Sevrans.

Gaston Roulaud de Drancy ont été approuvées en avril 2018 et l'enquête publique pour l'acquisition de parcelles en juillet 2018. Au Blanc-Mesnil, le projet de rénovation des Tilleuls se concrétise, notamment, par la programmation d'un nouveau groupe scolaire et l'installation d'une Maison des projets dédiée à la présentation et à l'information sur les projets d'aménagement urbains. Les études conduites sur le quartier du Parc de la Noue à Villepinte ont conditionné son inscription dans le cadre du Plan Initiative Copropriétés en octobre 2018

Intégrer les quartiers dans la dynamique territoriale

En 2018, l'EPT a lancé une étude pour identifier les quartiers en rénovation urbaine comme lieux de développement économique afin de les intégrer dans les dynamiques économiques du territoire. En conduisant une réflexion, à plusieurs échelles, sur les typologies de commerces à développer dans les quartiers et leur localisation préférentielle, plusieurs pistes ont été définies. L'analyse des quartiers en rénovation urbaine des villes d'Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Sevrans, Villepinte, par exemple, a permis de définir de nouvelles orientations urbaines (accessibilité, visibilité, conception des espaces publics) et d'identifier les locaux d'activités économiques potentiels.

L'ACTUALITÉ 2019

» A la suite du premier avis rendu par l'ANRU en juin 2018, le territoire poursuit sa démarche en vue de la signature d'une convention territoriale avec l'ANRU. Cette convention précisera sa stratégie en termes d'habitat et de reconstitution de l'offre de logements démolis, tout en poursuivant une dynamique opérationnelle. Cela représente 33 demandes de pré-conventionnement auxquelles il faut ajouter 14 demandes pour le démarrage anticipé d'opérations.

PARIS TERRES D'ENVOI EN ACTIONS

L'orientation des attributions dans le logement social, l'évolution du parc, le traitement des copropriétés fragilisées, la lutte contre la précarité énergétique, les actions pour favoriser les parcours résidentiels ascendants et la volonté de diversification des programmes immobiliers sont essentiels au développement, à l'attractivité et à l'équilibre territorial. Depuis 2 ans, c'est à l'échelle du territoire que s'élabore une stratégie en matière d'habitat. L'opérationnalité de cette stratégie s'est traduite par le prolongement et la mise en place de nouvelles actions en 2018.

Zone pavillonnaire du Vert-Galant à Tremblay-en-France.

AGIR SUR TOUS LES SEGMENTS DE L'HABITAT



Un fonds d'aide aux copropriétés dégradées

Paris Terres d'Envol assure, dès 2018, la coordination de tous les dispositifs publics qui concernent l'habitat privé (Plans de sauvegarde, études, OPAH, Popac...) et la maîtrise d'ouvrage des dispositifs des villes provenant de communautés d'agglomération. Le territoire a mis en place un fonds d'aide pour lutter contre la précarité énergétique et soutenir les copropriétés en difficulté. Les copropriétés situées sur le territoire peuvent bénéficier de ce fonds dès lors qu'elles disposent d'un dispositif public d'amélioration de l'habitat type OPAH ou Plan de sauvegarde. Ce fonds vient en complément des aides publiques existantes, en déclenchant une aide complémentaire de l'Anah et permet de minorer la participation

27%

du parc de logements du territoire est constitué de copropriétés

15

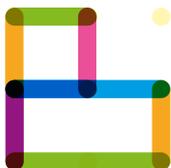
copropriétés en grande difficulté sont soutenues et accompagnées par Paris Terres d'Envol

LA CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT

Rendue obligatoire par la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté, la conférence intercommunale du logement (CIL) fixe les orientations en matière d'attribution et de gestion de la demande de logements sociaux. Lors de sa séance du 6 décembre 2018,

elle a approuvé le document cadre d'orientations et donné un avis favorable sur la convention intercommunale d'attribution, document contractuel et opérationnel qui acte les engagements des acteurs dans l'attribution de logements sociaux. La charte territoriale

de relogement, a également été signée, Paris Terres d'Envol devenant le premier EPT de la métropole parisienne à avoir adopté l'ensemble de ces documents qui encadrent et déterminent un mode opératoire pour optimiser les politiques d'attribution de logement.



aux travaux des copropriétaires les plus modestes. La participation de l'EPT repose sur un montant maximum de 2 000 € par lot d'habitation principale. Le fonds repose sur le principe d'une participation, à hauteur de 30%, de la Ville où est située la copropriété.

Soutenir la rénovation

énergétique Paris Terres d'Envol est un des territoires où la part de l'habitat pavillonnaire dans le parc de logements est la plus élevée : 40 % contre 13 % pour le reste de la métropole. Au regard de la demande et des besoins constatés, le Programme d'Intérêt Général (PIG) de lutte contre la précarité énergétique a été étendu aux 8 villes en 2017. Pour inciter aux travaux d'amélioration énergétique de leur logement, les propriétaires disposent d'un accompagnement technique et de conseils pour constituer leur dossier de demande de subvention auprès des partenaires publics. Le dispositif a bénéficié à de nombreux ménages aux ressources « très modestes » (219 propriétaires « très modestes » sur 247 propriétaires au total). Le taux de



344 dossiers

instruits en 1 an pour aider les travaux d'amélioration énergétique dans le tissu pavillonnaire

65%

Taux de subvention moyen sur l'ensemble du territoire

subvention moyen sur l'ensemble du Territoire est de 65%. Pour renforcer le dispositif, un partenariat avec des entreprises du territoire spécialisées dans la rénovation énergétique, par le biais d'une charte « entreprise », a été conclu avec l'Agence locale de l'énergie de Paris Terres d'Envol (ALEPTE). Cette charte garantit des délais limités pour l'obtention de devis et la qualité des travaux (36 entreprises signataires).

Vers un équilibre métropolitain

L'habitat étant une compétence partagée avec la Métropole du Grand Paris (MGP), le Plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement (PMHH) fera office de politique locale de l'habitat durant 6 ans. Il définit des orientations en matière de production

de logements et de diversification de l'offre dans un objectif de rééquilibrage métropolitain et d'amélioration des parcours résidentiels des ménages. Paris Terres d'Envol a participé activement à son élaboration en rendant, en septembre 2018, un avis favorable en insistant sur la réalisation rapide des actions de lutte contre l'habitat indigne, les copropriétés dégradées et la précarité énergétique. Par ailleurs, l'EPT a continué de soutenir l'organisation de la solidarité métropolitaine dans la production de logement sociaux et a engagé le dialogue avec l'Etat et l'ANRU pour que la reconstitution de l'offre de logements démolis, dans le cadre des projets de rénovation urbaine, soit comptabilisée au titre des objectifs de construction.

Bâtiments en copropriétés du Parc de la Noue à Villepinte.



DE 2016 À 2018

864 214€

de subventions de travaux accordés par l'EPT ont permis

32%

en moyenne de gain énergétique

PARIS TERRES D'ENVOI EN ACTIONS

Compétence confiée à Paris Terres d'Envol en partenariat étroit avec les communes, l'EPT

souhaite définir, pour la Politique de la ville, une action collective s'exerçant sur les deux échelles, en veillant d'abord à la continuité des actions menées par les communes. Sur la base des modes opératoires existants des 4 contrats de ville, une ingénierie territoriale s'est structurée avec un double objectif : veiller aux côtés des villes au bon déroulement et à la coordination des actions de proximité qu'elles ont décidées et proposer une organisation collective sur des enjeux partagés.

POLITIQUE DE LA VILLE : CONFORTER L'ACTION TERRITORIALE

3 706 000 €

C'est la somme de crédits du CGET mobilisée en 2018 et répartie entre les 4 contrats de ville et les actions de l'EPT

283

actions de l'EPT bénéficient des crédits Politique de la ville

Appel à projets Politique de la ville

Le territoire consolide la gouvernance entre villes, EPT et partenaires pour maintenir la proximité avec les habitants, bénéficiaires de ces politiques, et développer des démarches stratégiques et structurantes. Préparé fin 2017, l'appel à projets définissant les actions de l'année 2018 de Paris Terres d'Envol est commun aux 4 contrats de ville. La programmation budgétaire s'est opérée au niveau de chaque contrat de ville et au niveau territorial, par la tenue de commissions locales inter-professionnelles (CLIP) et de comités techniques de programmation, en lien avec les partenaires locaux et les services déconcentrés de l'Etat. Les



Tournoi d'échecs organisé au Blanc-Mesnil dans le cadre de la Politique de la ville.



conseils citoyens des 8 communes sont associés aux différentes étapes de la programmation, selon l'organisation locale et le cadre défini dans la loi relative à la programmation pour la ville et la cohésion urbaine.

LE TERRITOIRE, CHEF DE FILE POUR L'EUROPE

Dans le cadre du programme européen ITI (investissement territorial intégré) dont la Région Ile-de-France assure la gestion, Paris Terres d'Envol fait office de chef de file, assurant le lien entre les porteurs de projet et la Région. Ce rôle pivot lui permet d'engager la programmation de différents projets comme l'Intégrathlon ou encore l'aide aux travaux d'amélioration énergétique pour les copropriétés dégradées. Fin 2018, un comité de suivi et de sélection a permis de proposer plusieurs projets à la Région pour un soutien des fonds européens FEDER et FSE.

22

projets territoriaux retenus pour favoriser l'emploi, la formation et l'insertion



PARIS TERRES D'ENVOL EN ACTIONS

Doté d'une population jeune (30% des habitants ont moins de 20 ans), Paris Terres d'Envol met en place une politique ambitieuse afin d'améliorer la cohérence, la complémentarité et la lisibilité des offres destinées à la jeunesse. C'est l'objet du projet « Terres d'Envol pour la jeunesse » qui vise à favoriser l'accès à la formation, à l'emploi et à promouvoir l'engagement citoyen pour dynamiser et impliquer les jeunes du territoire. Une partie de ces actions sont co-financées, depuis 2017, par le programme d'investissements d'avenir pour la jeunesse (PIA-Jeunesse), notre territoire devenant ainsi le seul à bénéficier de ce programme en Ile-de-France. D'autres actions ont été mises en place en 2018, notamment dans le domaine du sport, tel que des Masters de tennis destinés aux jeunes pratiquants.

S'ENGAGER POUR LA JEUNESSE

25 actions

au profit de jeunes de 13 à 30 ans

5 ans

Démarré en 2017, le projet « Terres d'Envol pour la jeunesse » s'achèvera fin 2021

7,5 millions

de budget dont la moitié cofinancée au titre du PIA Jeunesse

Terres d'Envol pour la jeunesse

Le projet « Terres d'Envol pour la jeunesse » comprend 25 actions menées sur une période de 5 ans, jusqu'en 2021. Il s'appuie sur 9 chefs de projets répartis dans les 3 villes de l'ancienne communauté d'agglomération Terres de France (Sevran, Tremblay-en-France, Villepinte) et tend à élargir ses activités sur l'ensemble du territoire. Destinés aux publics de 13 à 30 ans, ce projet permet de proposer des offres au plus près des besoins notamment des quartiers prioritaires du territoire. Une de ses particularités est d'intégrer les jeunes à la prise de décision en tant que membres du comité de pilotage.

L'évaluation des actions est quant à elle confiée aux étudiants de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans le cadre du cursus d'évaluation des politiques publiques.

Bourse au permis

La bourse au permis de conduire est une action emblématique dont l'objectif est d'améliorer la mobilité et l'employabilité des jeunes du territoire. Élargi aux 8 villes depuis 2017, ce dispositif permet de financer une partie du permis de

EN 2017-2018

600

dossiers retenus

478

jeunes ont mené à bien leurs 70 heures de bénévolat



156

permis de conduire obtenus



Remise des bourses au permis de conduire à Aulnay-sous-Bois.



Première édition du Masters jeunes de tennis de Paris Terres d'Envol en 2018.

conduire des jeunes entre 18 et 30 ans résidant sur le territoire, dès lors qu'ils présentent un projet professionnel pour motiver leur demande et s'engagent au sein d'une association locale. Fin 2018, ce sont 600 dossiers qui ont été retenus pour un nombre provisoire de 156 permis obtenus et 33 460 heures d'engagement citoyen.

Masters Jeunes de tennis

Pour leur première édition, les Masters jeunes Paris Terres d'Envol ont mobilisé 6 clubs de 5 villes du territoire. Cette compétition de tennis interclubs et amicale offre aux jeunes pratiquants, n'ayant pas accès aux compétitions, la possibilité de participer à un « challenge » sans pour autant déterminer des gagnants ou des perdants. Cet événement a été imaginé pour enrayer le taux d'abandon des

jeunes pratiquants (50% à l'issue de la première année), car il est difficile de pratiquer en dehors des heures de cours, et pour pallier l'absence de compétition pour les débutants. Couronné de succès, 85 enfants et leurs familles étaient présents à la finale du tournoi. Au vu de l'enthousiasme des participants une deuxième édition est programmée en 2019 avec l'espoir d'étendre l'événement aux clubs des 8 communes du territoire.

Conforter le dynamisme du territoire, un des plus jeunes d'Île-de-France

Projet vidéo mené par les jeunes bénéficiaires du PIA Jeunesse pour présenter les actions du PIA, en 2019.



PARIS TERRES D'ENVOL EN ACTIONS

Depuis la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, les intercommunalités ont été désignées coordinatrices de la transition énergétique. Fort de cette nouvelle compétence, Paris Terres d'Envol a décidé d'élaborer son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui a pour vocation de définir des objectifs stratégiques et opérationnels mais surtout de mettre en place sur le territoire des actions concrètes pour combattre efficacement le changement climatique et améliorer durablement la qualité de vie.

PRÉPARER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



LES 4 AXES DU PCAET

» **AXE 1** Développer les transports sobres en énergie et faiblement émetteurs de gaz à effets de serre et de polluants

» **AXE 2** Améliorer l'efficacité énergétique dans le bâti existant, promouvoir des constructions nouvelles durables et développer les ENRR locales.

» **AXE 3** Encourager une consommation alimentaire responsable et la réduction de la production de déchets

» **AXE 4** Préserver les fonctions de captation du carbone et s'adapter aux risques naturels

Un constat territorial qui montre le chemin à parcourir

Dès 2018, l'EPT a missionné le cabinet spécialisé Alterea pour disposer d'un diagnostic spécifique sur les principaux items du territoire. Actuellement, les énergies consommées sur Paris Terres d'Envol sont majoritairement fossiles (pétrole, gaz) et importées (à hauteur de 97%). La facture énergétique du territoire s'élève à environ 832 millions € par an soit 2463€ par habitant. En comparaison, les énergies renouvelables produites sur le territoire ne représentent que 18 millions soit 52€ par habitant. Les transports (terrestres et aériens), constituent quant à eux, une partie importante des émissions de gaz à effet de serre (30%). Le bâti résidentiel est le deuxième émetteur de gaz à effet de serre (29.6%) suivi de la consommation de biens (19.7%). Le PCAET, lancé en juillet 2018, a pour objectif d'inverser ces tendances en intégrant la transition énergétique dans toutes les actions menées sur le territoire. Il s'insère à la fois dans les actions quotidiennes et les projets à long terme pour agir sur 4 enjeux majeurs : réduire la consommation énergétique dans les domaines clés (transport, bâti résidentiel et production des déchets),

décarboner le mix énergétique en privilégiant les énergies renouvelables (via la géothermie par exemple), améliorer la qualité de l'air par la diminution de « l'impact air » des transports, protéger la ressource en eau et limiter le risque d'inondation en enrayant l'artificialisation des sols et en préservant la biodiversité.

Des actions concrètes déclinées en 4 axes forts

Ce constat montre que Paris Terres d'Envol est particulièrement concerné par les problématiques liées aux transports, à l'habitat pavillonnaire et collectif ainsi qu'aux bonnes pratiques de consommation (gaspillage alimentaire, déchets). Par ailleurs, compte tenu de sa géographie, notre territoire peut aussi agir utilement dans

Parc du château
de Ladoucette à Drancy.



832 millions €

de facture énergétique par an, soit

2463 €

par an et par habitant

le domaine de la prévention des risques naturels et climatiques.

Ces éléments ont permis de bâtir la colonne vertébrale du PCAET en privilégiant 4 axes forts (cf encadré). L'identification de ces axes a conduit à l'élaboration d'un plan d'actions contenant 21 mesures concrètes. Parmi ces 21 actions, certaines ont déjà été lancées (accompagner la rénovation énergétique du tissu pavillonnaire, améliorer l'efficacité énergétique du parc bâti public, élaborer un programme local de prévention des déchets..) et doivent être poursuivies et renforcées, d'autres doivent être mises en place rapidement avec le concours de partenaires (favoriser la marche et l'utilisation des modes actifs, faciliter la transition vers l'usage de véhicules plus propres, développer les circuits courts dans les filières alimentaires, intégrer l'agriculture en milieu urbain, lutter contre les inondations...).

Une concertation auprès des habitants

La démarche du PCAET a été élaborée en concertation. En 2018, l'EPT a organisé 4 ateliers de co-construction qui ont réuni 75 participants afin d'aborder les déclinaisons possibles du plan d'actions en mesures concrètes et adaptées aux enjeux spécifiques du territoire. Paris Terres d'Envol a également mis à disposition des habitants et acteurs du territoire un questionnaire d'enquête en ligne sur son site internet. Cette enquête mesurait le niveau de connaissance de la population sur le sujet du changement climatique et identifiait leurs principales préoccupations. En tout, 111 personnes ont répondu au questionnaire.

18 millions €

seulement en énergies renouvelables, soit

52 €

par an et par habitant

4 ateliers

de co-construction ont été organisés par l'EPT, qui ont réuni 75 participants

111 personnes

ont répondu au questionnaire d'enquête en ligne

AEROLIANS PARIS

VALLON DU SAUSSET



VALLON DU SAUSSET

Le Vallon du Sausset est un espace d'une centaine d'hectares de terres agricoles situé au Sud de la ZAC AeroliansParis. En co-maîtrise d'ouvrage avec Grand Paris Aménagement, Paris Terres d'Envol va y réaliser les aménagements nécessaires à l'amélioration de la qualité des eaux du ru du Sausset, l'un des derniers cours d'eau ouvert de Seine-Saint-Denis, et au traitement des eaux de ruissellement contre d'éventuelles inondations. En 2018, des acquisitions foncières ont été réalisées et un diagnostic archéologique a donné lieu à une prescription de fouilles, faisant démarrer les travaux au sud du projet en 2019. Le projet répond à des enjeux hydrauliques, environnementaux, agricoles et enfin paysagers et sociaux.



PARIS TERRES D'ENVOI EN ACTIONS

Paris Terres d'Envol gère et déploie les services publics de proximité en relation directe avec le quotidien des habitants, du ramassage des ordures ménagères à l'assainissement de l'eau. En déployant ces actions de proximité, la volonté est de miser sur la qualité de la prise en charge des demandes et de rester au plus près des besoins des usagers.

Dans le but d'homogénéiser et de mutualiser le service urbain de collecte des déchets ménagers et assimilés, Paris Terres d'Envol a poursuivi la mise en place de marchés de collecte, notamment dans les villes au sud du territoire : Drancy, Dugny, Le Bourget, qui ont été complétés par l'harmonisation des couleurs des bacs de collecte. Un numéro vert unique a été institué avec des équipes de télé-accueil renforcées pour répondre aux questions et orienter les usagers. Les actions de prévention des déchets se sont, quant à elles, intensifiées avec la structuration d'un service dédié.

GÉRER LES DÉCHETS MÉNAGERS



Harmonisation des couleurs de bacs. Le contrat de fourniture de bacs pour les déchets ménagers de Paris Terres d'Envol étant arrivé à échéance en novembre 2018, l'EPT a souhaité saisir cette opportunité pour harmoniser les couleurs des bacs pour l'ensemble des 8 villes membres. Le choix qui a été retenu est le bac gris à couvercle vert pour les ordures ménagères et le bac gris à couvercle jaune pour les emballages recyclables. La distribution des

nouveaux bacs se fera progressivement, suite à un emménagement, la perte, le vol ou la casse de ceux-ci. Cette harmonisation permettra, à terme, d'avoir une communication homogène mais également d'offrir une meilleure lisibilité des flux de déchets auprès de tous les habitants.

PRODUCTION PAR HABITANT



508 kg/an

production annuelle de déchets ménagers et assimilés (DMA) par habitant, soit une réduction de

4 kg

par rapport à la production 2017

TONNAGE DE DÉCHETS



	UT1	UT2	UT3	TOTAL EN TONNES
Ordures Ménagères	33 088	43 386	30 019	106 499
Emballages recyclables (hors verre)	4 062	4 450	3 413	11 925
Emballages en verre	1 265	1 293	746	3 304
Objets Encombrants	1 924	3 101	2 639	7 664
Déchets Végétaux	2 515	1 054	1 745	5 313
TOTAL	42 852	53 285	38 562	134 699



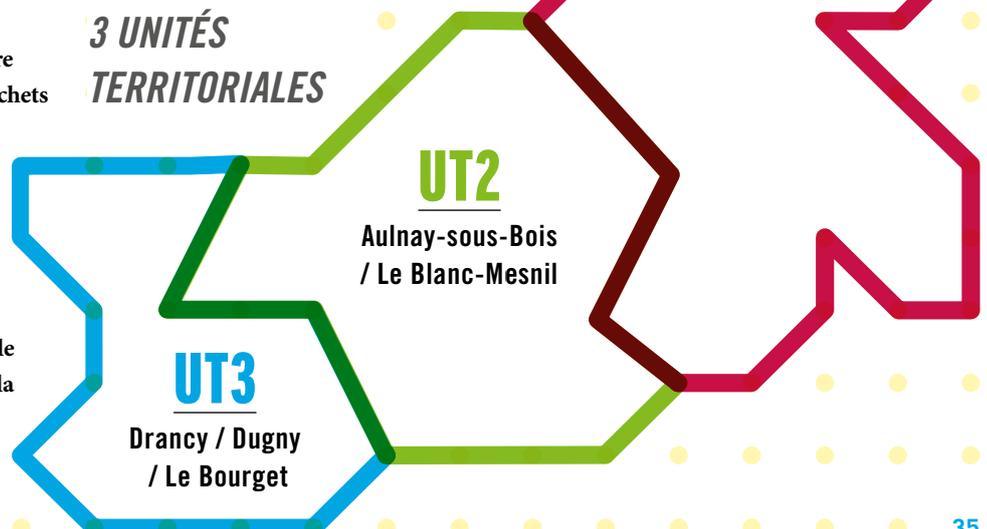
Collecte des déchets ménagers à Tremblay-en-France.

Collecte des biodéchets : l'expérimentation démarre

Depuis le 1^{er} janvier 2016, toute cuisine de restaurant ou laboratoire de production alimentaire générant 10 tonnes et plus de biodéchets par an est considéré comme « gros producteurs » de biodéchets avec une obligation de tri pour une valorisation organique, soit par le compostage, soit par de la méthanisation. 66 structures (42 restaurations collectives, 1 marché alimentaire et 24 établissements scolaires) ont été identifiées sur notre territoire, soit un gisement de biodéchets estimé à 380 t/an. De plus, la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets, pour tous les producteurs à l'horizon 2025. Paris Terres d'Envol a donc sollicité le Syctom afin de l'accompagner dans la mise en place de la collecte des biodéchets sur le territoire.

Le Syctom a proposé une expérimentation pour une période de trois ans. Le Syctom est en charge d'assurer la conclusion des marchés publics, nécessaires à la mise en œuvre de l'expérimentation. Le démarrage de la collecte sera progressif en 2019.

3 UNITÉS TERRITORIALES



0 800 10 23 13

Service & appel gratuits

UN N°VERT UNIQUE POUR TOUS LES HABITANTS

» Le numéro vert 0800 10 23 13 est un service gratuit d'information auprès des habitants des 8 villes du territoire visant à répondre à leurs demandes d'information, à leurs signalements et à les orienter dans leurs démarches concernant les déchets ménagers. Il leur permet notamment de consulter les horaires des déchèteries, prendre un rendez-vous "encombrants" (suivant les villes), signaler des problèmes de bacs et de collecte ou encore de demander un nouveau bac.

Le service est disponible du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

» Deux agents s'occupent de l'accueil téléphonique. L'équipe de la direction des déchets ménagers et assimilés (DDMA) se charge d'informer les usagers et de déclencher si besoin des interventions ciblées sur le terrain

PROMOUVOIR LES BONS RÉFLÈXES AUPRÈS DES HABITANTS

L'ACTUALITÉ 2019



» Pour renforcer sa stratégie de prévention des déchets, Paris Terres d'Envol a lancé un Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). Le projet a été présenté au 1^{er} Conseil de territoire de 2019 où son lancement a été voté à l'unanimité.

Sensibiliser dans l'habitat collectif

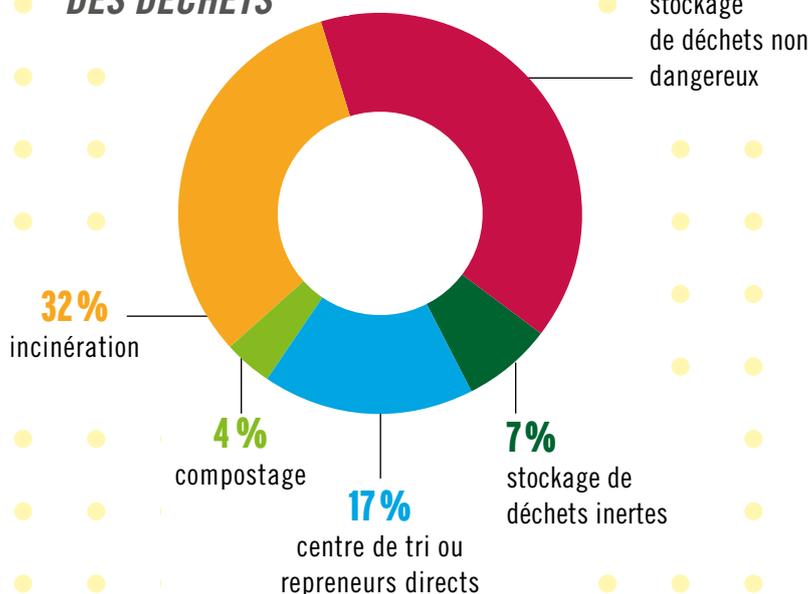
Avec les bailleurs et les copropriétés, les agents de Paris Terres d'Envol, accompagnés d'une dizaine d'éco-animateurs du Sycdom (agence métropolitaine des déchets ménagers), effectuent des sensibilisations en porte-à-porte dans les grands collectifs. Organisées en après-midi et fin de soirée afin de toucher un grand nombre d'habitants pour leur rappeler les consignes de tri et les règles à suivre sur l'organisation des collectes. En 2018, les éco-animateurs du Sycdom (association Verdicité) sont intervenus auprès de 12 922 logements dont 121 ont été

faits par les animateurs de Paris Terres d'Envol. 57% de logements ont été sensibilisés sur les consignes de tri.

Points de collecte : textile et objets

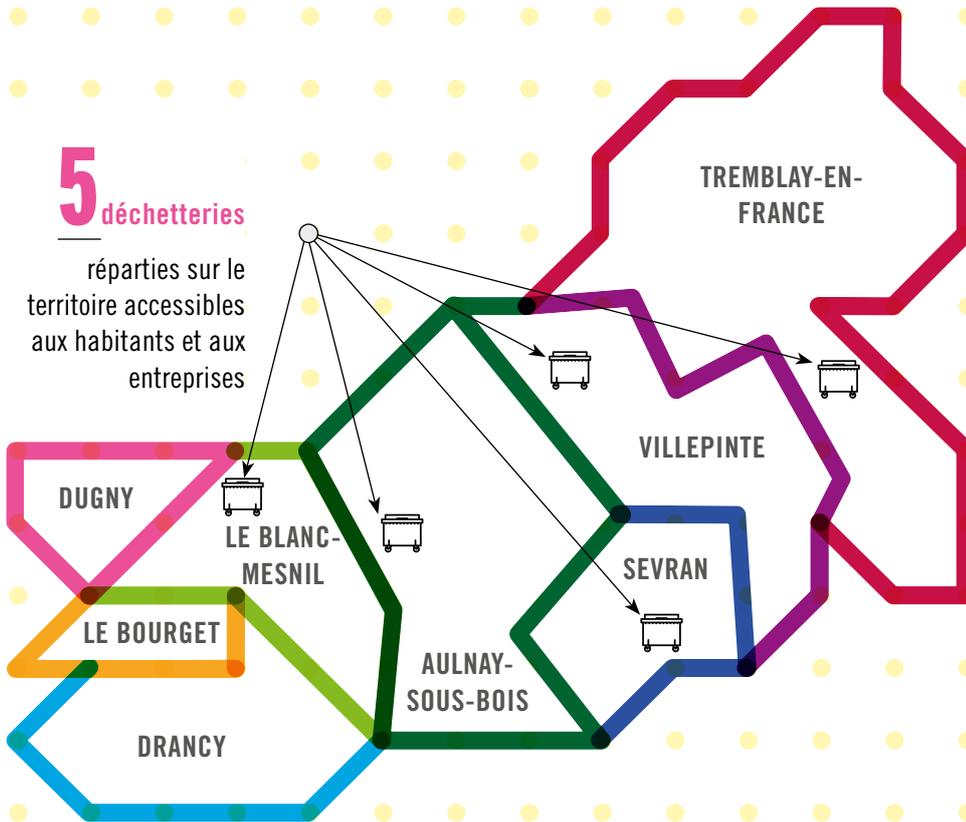
En 2018, 670 tonnes de textile (1,9 kg par habitant) ont été collectées, soit 50 tonnes de plus que l'an passé. 181 bornes de collecte sont installées sur le territoire, soit 1 équipement pour 1 985 habitants. Les bornes sont installées sur le domaine privé (bailleur, centre commercial, etc.) ou le domaine public. Deux opérateurs sont présents sur le territoire : Le Relais et Ecotextile. Prestataire de Paris Terres d'Envol, la Ressourcerie 2mains est une association qui collecte les objets et les textiles pour leur donner une deuxième vie dans le cadre d'un marché d'insertion. Après avoir été triés, nettoyés et valorisés, les objets sont revendus à prix solidaire dans les deux boutiques de l'association. La Ressourcerie 2mains intervient principalement sur les villes d'Aulnay-sous-Bois, Blanc-Mesnil, Sevran, Tremblay-en-France et Villepinte.

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS



5 déchetteries

réparties sur le territoire accessibles aux habitants et aux entreprises



49 886t

de déchets collectés dans les déchetteries

Collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) à Aulnay-sous-Bois.



Produire moins de déchets

Paris Terres d'Envol organise régulièrement, avec le concours des villes, des animations sur les grands thèmes de la prévention des déchets : compostage, lutte contre le gaspillage alimentaire, réduction de la nocivité, réemploi et réparation, etc. En 2018, 56 animations ont été portées par le service prévention des déchets de l'EPT, permettant la sensibilisation directe d'environ 3 400 personnes.

Promouvoir le compostage.

Individuellement, dans son jardin ou collectivement en pied d'immeuble, il est possible de composter. Paris Terres d'Envol et les villes du territoire mènent une politique de promotion du compostage en distribuant les équipements nécessaires aux habitants. En 2018, le mode de distribution a été optimisé et comprend systématiquement une sensibilisation.

500

 composteurs

ont été distribués

29

 animations

pour former les habitants au compostage et les inciter à adopter le jardinage durable

PARIS TERRES D'ENVOL EN ACTIONS

Paris Terres d'Envol a la responsabilité du cycle de l'eau sur son territoire et assure

à ce titre la production et la distribution de l'eau, l'assainissement et le traitement des rejets. Ces missions répondent à quatre exigences : assurer la potabilité de l'eau et sa livraison à tout moment aux usagers, gérer et rénover le réseau d'assainissement des eaux usées et pluviales de manière à limiter les inondations et enfin optimiser les réseaux séparatifs, détecter et stopper toute pollution pour les huit villes composant notre territoire.

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

La dynamique d'un territoire «Eau-Responsable»

L'une des missions de Paris Terres d'Envol est de fournir à ses habitants une eau de très bonne qualité, en quantité suffisante et permanente. Une surveillance accrue est réalisée et l'ensemble du processus d'alimentation est sous contrôle permanent. Paris Terres d'Envol dispose, pour assurer sa mission de service de proximité auprès des habitants des huit communes, de points de captage et de traitement correctement dimensionnés, d'un réseau de distribution de qualité et d'un maillage permettant des interconnexions sur

le territoire. Elle fait le lien entre les communes et les délégataires qui ont en charge la production et la fourniture d'eau potable, la gestion et l'entretien du réseau. Le territoire s'est substitué à cinq villes membres du SEDIF (Syndicat des eaux d'Ile France), compétent en matière d'eau potable. Par ailleurs, le Blanc-Mesnil assure sa production et distribution d'eau et a délégué cette mission au Groupe SUEZ ; Tremblay-en-France assure une partie de sa production en régie, l'autre étant sous la responsabilité du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable).

LES PRINCIPALES INTERVENTIONS

	Curage préventif (mètre linéaire)	Nombre d'ouvrages d'engouffrement pompés	Nombre d'interventions curatives	Curage avant ITV Intervention télévisée vidéo (ml)	ITV : Intervention télévisée vidéo (ml)	Certificats de conformité délivrés
Aulnay-sous-Bois	183 000	608	633	42	4 429	881
Blanc-Mesnil	10 000	1 000	200	710	1600	600
Drancy	25 727	1 115	73	2 206,50	2 128,35	243
Dugny	1 500	30	30	1 000	1	15
Le Bourget	1 000	18	10	900	750	7
Sevran	13 637.91	1945	455	5 277,10	5 277.10	279
Tremblay-en-France	72 134	1904	79	2 380.70	2 409.90	515
Villepinte	13 000	1800	153	817,10	840,10	316



Assurer l'accès à tous à la ressource en eau potable

Gestion des eaux usées et des eaux pluviales

La croissance démographique s'accompagne d'un développement des activités humaines (industrie, activités domestiques...) avec pour conséquence une production plus importante de rejets polluants qui viennent notamment dégrader la qualité de l'eau. Or, si les eaux usées ne sont pas systématiquement traitées par une station d'épuration, elles risquent de détériorer l'environnement qui ne serait alors plus en capacité de fournir suffisamment d'eau, augmentant ainsi le risque de pénurie. L'assainissement comprend la collecte des eaux usées, le contrôle et l'entretien des réseaux ainsi que la maîtrise de eaux pluviales. Les actions préventives s'effectuent de différentes manières soit, par des visites pédestres, soit par des inspections vidéo. Dans un souci de pérennisation des

réseaux et de réduction des coûts d'intervention, un effort tout particulier est fait sur l'entretien régulier, les curages préventifs et les inspections télévisées. Des interventions de curage sont régulièrement menées que ce soit à titre préventif ou à la suite de la demande des riverains sur tous les points identifiés comme sensibles afin d'éviter les engorgements. L'entretien sur les eaux pluviales et les bouches avaloirs permet de lutter contre les inondations. Une sensibilisation est faite auprès des riverains afin que les lingettes et produits domestiques ne soient pas jetés dans les canalisations car, si les réseaux sont usés, cette eau polluée aura un fort impact sur la nappe phréatique, principale réserve d'eau potable.

50

agents au contact et au service de la population

L'ACTUALITÉ 2019



» Élaboration du Schéma directeur d'assainissement communautaire. Une étude diagnostic est menée depuis novembre 2018 par le cabinet SAFEGE, avec le concours financier et technique de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le département de la Seine-Saint-Denis. Ce schéma prévoit la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement, d'un règlement commun d'assainissement et d'un zonage. Ce schéma devrait être finalisé en février 2020.



La team Paris Terres d'Envol
au départ de la Grande Course
du Grand Paris édition 2019,
Place de la République.





PARIS TERRES D'ENVOL RESSOURCES

LES FINANCES

L'évolution du périmètre des compétences de l'EPT en 2016 et 2017, avec la restitution de plusieurs compétences aux communes, s'est traduite budgétairement, en 2018, par une diminution de près de 26 M€ du fonds de compensation des charges territoriales (FCCT), la division par deux des charges de personnel (-7,30 M€) et de gestion courante (-11,80 M€) et la réduction de moitié de l'encours de dette. L'exercice 2018 constitue donc le premier budget de référence de l'EPT sur lequel devra s'appuyer une analyse financière prospective dans le cadre d'un Plan pluriannuel d'investissement.



**EN 2018 LA STRUCTURE
BUDGÉTAIRE EST
STABILISÉE REFLÉTANT
L'EXERCICE RÉEL
DE NOS COMPÉTENCES**

LE BUDGET PRINCIPAL

Le budget de l'année 2018 est de 172 millions € dont 10 millions € ont été consacrés aux investissements et 2,6 millions € au remboursement du capital de la dette. Les recettes de la cotisation foncière des entreprises (CFE) ont été en hausse de 11%, soit un total de 73,5 millions € sur l'exercice 2018. De plus, le report de transfert des agents et les travaux non engagés ont permis de réaliser des économies sur le budget à hauteur de 14,7 millions € sur l'ensemble de l'exercice.

TROIS BUDGETS ANNEXES

Le budget assainissement, dans l'attente du schéma directeur d'assainissement a été consommé, par ville, pour un montant total d'environ 17,4 millions €. Les recettes de ce budget sont principalement composées des redevances sur les factures d'eau des usagers, 12 millions € ont été dépensés en travaux d'investissement et 2,9 millions € au remboursement du capital de la dette.

Le budget annexe régie des eaux de Tremblay-en-France a été transféré, fin 2018, au syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Tremblay-Claye (SIAEP-TC). Son budget prévisionnel de 2,1 millions € a été consommé à 90,5% et 200 000 € ont été destinés au remboursement de la dette.

Le budget eau potable du Blanc-Mesnil relève d'une délégation de service public qui assure la maintenance du site de production d'eau et l'établissement des factures à destination des usagers. Aucun investissement n'a été nécessaire et la réalisation du budget a été en deçà des prévisions, représentant près de 165 000 €. Le remboursement de la dette s'est élevé, quant à lui, à environ 133 000 € en 2018.

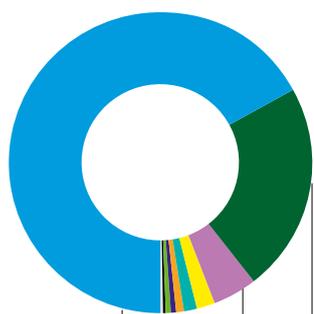


» Mise en place d'un observatoire fiscal local pour optimiser les recettes du territoire

Lancement d'une étude externe en vue de l'instauration d'une TEOM unifiée à l'échelle du territoire

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

159,4 millions €



63,1 %
Reversement de fiscalité

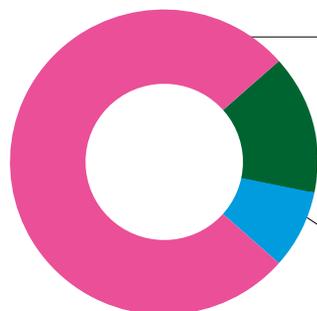
23,9 %
Déchets ménagers

5 %
Ressources humaines

100 590 488,00	Reversement de fiscalité
38 139 537,49	Déchets ménagers
8 034 841,29	Ressources humaines
4 813 184,86	Administration générale
3 604 600,64	Aménagement et transports
1 946 561,32	Politique territoriale
867 536,25	Intérêts d'emprunt
837 477,87	Eaux pluviales
391 521,44	Dév. éco. et insertion
194 968,12	Environnement
36 216,59	Aire des gens du voyage

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

176,9 millions €



76,5 %
Fiscalité et dotations

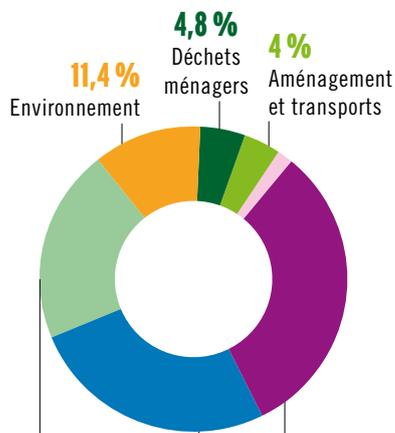
14,7 %
Déchets ménagers

8 %
administration générale et RH

135 237 898,41	Fiscalité et dotations
26 024 666,92	Déchets ménagers
14 114 622,75	Administration générale et RH
893 959,95	Politiques territoriales
595 859,77	Remb. des communes de l'intérêt de la dette suite aux retours de compétences
10 846,73	Eaux pluviales
7 912,67	Aménagement et transports

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

12,6 millions €



20,5 %
Remb. de la dette

25,9 %
Eaux pluviales

31,8 %
Administration générale

3 997 523,12	Administration générale
3 258 410,73	Travaux d'eaux pluviales
2 579 905,68	Remboursement de la dette
1 434 506,61	Environnement
600 709,78	Déchets ménagers
502 163,83	Aménagement et transports
182 513,51	Politiques territoriales

RECETTES D'INVESTISSEMENT

11,8 millions €

33,6 %
Remb. par les communes de la dette de retour de compétence

8,5 %
Eaux pluviales

57,9 %
Administration générale



6 848 733,83	Administration générale
3 970 856,22	remb. par les communes de la dette de retour de compétences
1 000 000,00	Subventions pour les travaux d'eaux pluviales

LES RESSOURCES AU SERVICE DES HABITANTS

LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TERRITORIALES (CLECT)

Réunie trois fois en 2018,

la CLECT a été principalement appelée à évaluer le retour des compétences – piscines, environnement et économies d'énergie, médiathèque – aux villes de l'ex-communauté d'agglomération Aéroport du Bourget (CAAB) et de la compétence cimetièrre de l'ex-communauté d'agglomération Terres de France (CATF).

Elle a également permis d'instaurer un fonds de compensation des charges territoriales (FCCT) habitat privé pour la commune de Sevrans ainsi qu'un FCCT développement économique pour la commune du Blanc-Mesnil.

Par ailleurs, la réévaluation du FCCT socle a été validée pour les communes de l'ex-communauté d'agglomération Terres de France (Sevrans, Tremblay-en-France et Villepinte) au regard de la modification du taux de TEOM. Par ailleurs, en 2018, les compétences aménagement et eaux pluviales sont toujours en cours d'analyse, et la CLECT n'a pu donc se prononcer sur leur évaluation.

Zéro emprunt

contracté en 2018
sur le budget principal

UNE DETTE MAÎTRISÉE

Aucune nouvelle contraction d'emprunt en 2018

sur le budget principal. La dette liée aux transferts de compétences retournées aux communes a fait l'objet d'un retour des capitaux restant dus pour un total de 14,10 M€ en fin d'exercice; le transfert de dette pour la médiathèque sera réalisé au cours du 1^{er} trimestre 2019 pour 5,80 M€, permettant de réduire la capacité de désendettement de 4,14 à 1,71.

4,1 ans

Capacité de désendettement

LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CIID)

Lors de sa réunion au mois

d'octobre, la commission intercommunale des impôts directs (CIID) a proposé des coefficients de revalorisation sur les secteurs en fort développement économique, notamment la zone aéroportuaire de Paris-Charles de Gaulle à Tremblay-en-France, répondant ainsi à une équité fiscale entre les entreprises situées sur les différentes zones du territoire, dans l'attente d'une refonte des secteurs en 2020.

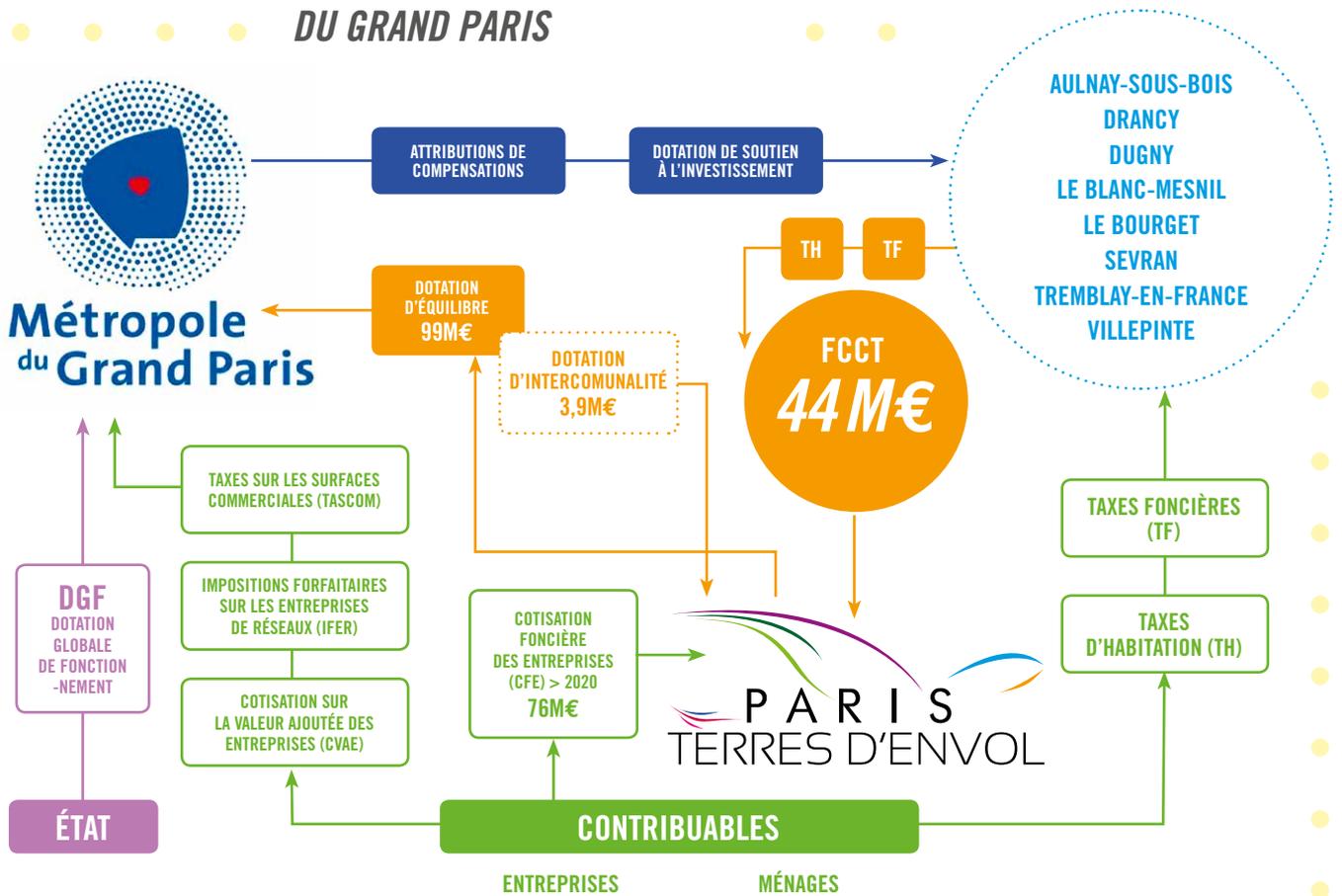
L'ORGANISATION COMPTABLE

Le déploiement d'un nouvel outil de gestion comptable et de la dette a nécessité, pour la direction des finances, des paramétrages importants, parfois manuellement, mais a permis de former en interne l'ensemble des services au suivi budgétaire et à la validation dématérialisée des factures.

LA COMMANDE PUBLIQUE 32 marchés

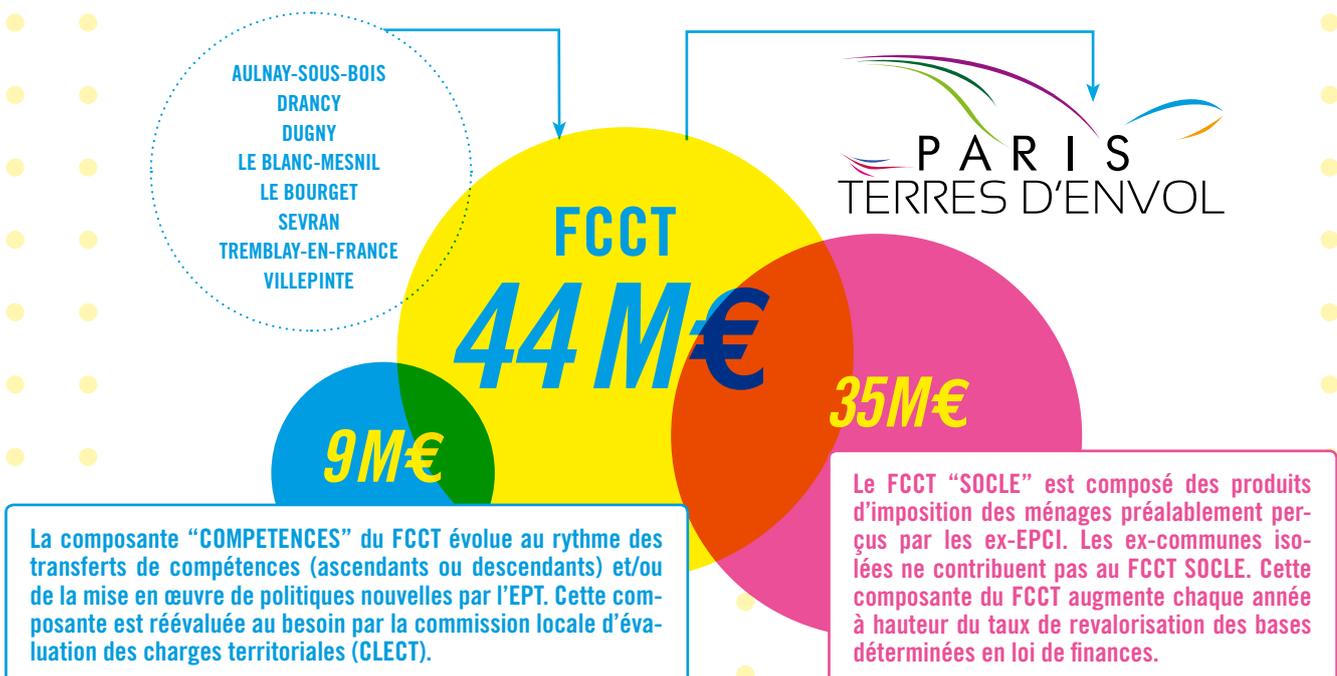
conclus dont 4 en procédure d'appel d'offres

ARCHITECTURE FINANCIÈRE DU GRAND PARIS



LE MÉCANISME DU FONDS DE COMPENSATION DES CHARGES TERRITORIALES (FCCT)

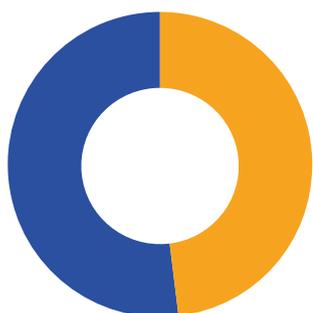
Seul véhicule financier existant entre Paris Terres d'Envol et les huit villes membres, il constitue pour ces dernières une dépense de fonctionnement, ce qui est comptablement inadapté lorsque les compétences transférées portent sur des investissements lourds.



LES RESSOURCES HUMAINES

Si l'année 2017 avait été marquée par de très nombreux transferts de personnels des villes ou du SEAPFA, 2018 est la première année « pleine », de stabilisation des effectifs, permettant ainsi la mise en œuvre des procédures unifiées, l'harmonisation des régimes indemnitaires des agents territoriaux et le déploiement du logiciel de gestion RH. En raison de la restitution de compétences aux communes et du transfert effectif des agents vers l'EPT, le budget « charges de personnel », lié au personnel extérieur, diminue fortement dès 2018 (-12,8M€) avec la fin des mises à disposition de personnels communaux et/ou syndicaux pour l'exercice des compétences territoriales.

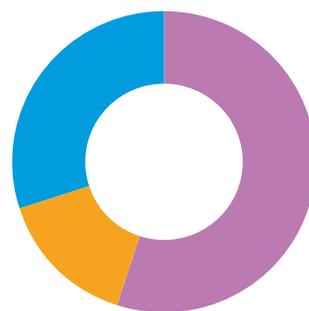
DES EFFECTIFS STABILISÉS ET CALIBRÉS POUR UNE ADMINISTRATION RÉACTIVE



48,1 %
Femmes
51,9 %
Hommes

133
AGENTS

40 Cat. A
20 Cat. B
73 Cat. C



	TOTAL	Cat. A	Cat. B	Cat. C
FEMMES	48,1 %	67,5 %	55,0 %	35,6 %
HOMMES	51,9 %	32,5 %	45,0 %	64,4 %
	TOTAL	Cat. A	Cat. B	Cat. C
Titulaires	71,4 %	45,0 %	55,0 %	90,4 %
Contractuels	28,6 %	55,0 %	45,0 %	9,6 %

7
recrutements
extérieurs

4
recrutements par
intégration du
SEAPFA

3
transferts
d'agents des
communes

4
mobilités
internes

19
départs (retraite,
mutation, fin
de contrat...)

UNE ADMINISTRATION QUI SE STRUCTURE

Le dialogue social

Pour faire suite aux élections professionnelles du 6 décembre 2018, l'EPT s'est doté d'un comité technique et d'un comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT). Les organisations syndicales seront consultées pour les dossiers concernant le personnel et l'organisation des services.

La formation

Le nombre de demandes de formation est en nette augmentation. Les agents ont exprimé leurs besoins via le compte-rendu d'évaluation professionnelle 2018. Les principaux axes de formation sont : l'utilisation des outils informatiques, les procédures liées aux marchés publics, les bases financières, le management, le développement du territoire et la sécurité. Des formations internes seront proposées aux agents avec des formateurs internes compétents dans les domaines.

LES SYSTÈMES D'INFORMATION

En 2018, l'activité de la DSI s'est déployée dans deux directions complémentaires :

- Mise en place d'une architecture informatique interne qui garantit l'efficacité des services au travers de la mise en place des logiciels métiers (RH, finances, et dettes, marchés, documents partagés) et la sécurité des installations (protection des serveurs, mise en place d'outils de filtrage et



d'antivirus). Parallèlement, la DSI a assuré l'accompagnement de l'extension de l'EPT sur le plan informatique et de la téléphonie.

- Création de liens directs avec les usagers sur les compétences de proximité (collecte des déchets, eau et assainissement). La mise en place du logiciel Gesbac vise à la réactivité des services régulièrement interpellés par les usagers. Au travers d'un numéro vert unique, accessible à tous les habitants du territoire, l'objectif est d'améliorer la qualité du service et de l'attention de Paris Terres d'Envol.



Le développement de la communication RH

Le journal interne *L'Envol* a vu le jour en 2018. Réalisé en lien étroit avec la direction de la communication, cet outil essentiel informe les agents des procédures RH, mais aussi de toute l'actualité propre à l'EPT.

La santé au travail

L'ensemble des agents de la direction de l'eau et de l'assainissement ont été vaccinés contre la leptospirose tout au long de l'année 2018. Un suivi médical a été mis en place pour les rappels des vaccins. Les visites médicales auprès du médecin du travail sont organisées très régulièrement, cela permet un suivi important pouvant amener des aménagements de poste (chaise adaptée, réglage des écrans informatiques ...).

La sécurité au travail

Secourir son collègue, mais avec les bons gestes. Plusieurs agents ont été formés aux gestes de sauveteurs secouristes du travail en 2018.



Formation des agents de Paris Terres d'Envol aux outils informatiques.

LE GLOSSAIRE

A

ALEPTE : Agence locale de l'énergie de Paris Terres d'Envol

ANAH : Agence nationale de l'habitat

ANRU : Agence nationale de la rénovation urbaine

C

CAAB : Communauté d'agglomération de l'aéroport du Bourget

CAO : Commission d'appel d'offres

CCI : Chambre de commerce et d'industrie

CCSPL : Commission consultative des services publics locaux

CATF : Communauté d'agglomération Terres de France

CGET : Commissariat général à l'égalité des territoires

CIL : Conférence intercommunale du logement

CLECT : Commission locale des charges transférées des collectivités territoriales

CLIP : Commission locale interprofessionnelle

D

DMA : Déchets ménagers et assimilés

DSI : Direction des systèmes d'information

E

EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale

EPT : Établissement public territorial

F

FCCT : Fonds de compensation des charges territoriales

FEDER : Fonds européen de développement régional

FSE : Fonds social européen

G

GPAM : Grand Paris Aménagement

J

JOP : Jeux olympiques et paralympiques

M

MGP : Métropole du Grand Paris

N

NPNRU : Nouveau programme national de renouvellement urbain

O

OPAH : Opération programmée d'amélioration de l'habitat

P

PCAET : Plan climat-air-énergie territorial

PIA : Programme d'investissements d'avenir

PIG : Plan d'intérêt général

PLD : Plan local de déplacements

PLUI : Plan local d'urbanisme intercommunal

PLU : Plan local d'urbanisme

PMHH : Plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement

PNRU : Programme national de rénovation urbaine

POPAC : Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés

S

SEAPFA : Syndicat d'équipement et d'aménagement des Pays de France et de l'Aulnoye

SEDIF : Syndicat des Eaux d'Île-de-France

SIAEP : Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable

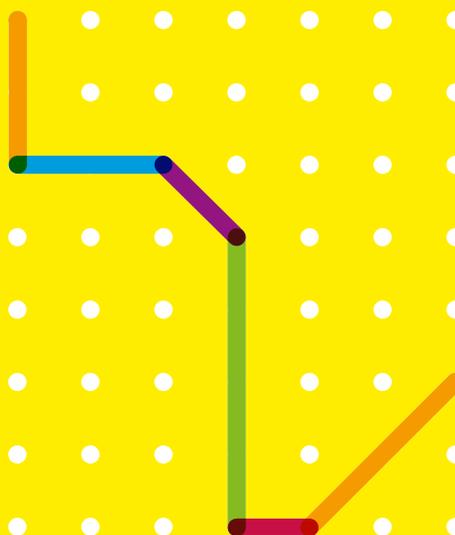
SYCTOM : Syndicat mixte central de traitement des ordures ménagères

Z

ZAC : Zone d'aménagement concertée

Directeurs de la publication : Bruno Beschizza, Président de Paris Terres d'Envol, Jacques Verbrughe, Directeur général des services. **Rédaction et suivi de production :** Direction de la communication. **Conception graphique :** La Flying Vaca. **Crédits photos :** © Eric Audras (p.40-41) © DRIEA-GOBRY (p.4-5) © Gilles Durey (p.3, 12, 13, 17) © Benoit Grimbert (p. 12,15, 17, 21, 23, 27, 31) © Henri Perrot (p.20) © Paris Terres d'Envol (p.13, 19, 30, 31, 36, 37, 47) © Richez_Associés (p.3) © Société du Grand Paris / Agence Elizabeth de Portzamparc – images non contractuelles (p.3, 18) © Société du Grand Paris / Berranger & Vincent Architectes – images non contractuelles (p.23) © Spie batignolles espaceo / chabanne associés (p.21) © Studio Bruno Cohen (p.22) © TVK – SOLIDEO Image My Lucky Pixel (p.3, 21) © Ville du Blanc-Mesnil (p.3, 28) © Ville de Drancy (p.2-3, 32-33) © Ville de Sevran (p.1, 29) © Ville de Tremblay-en-France (p. 35). **Impression:** La Station Graphique, 14/16, rue du Ballon - 93165 Noisy le Grand Cedex. **Novembre 2019**

RAPPORT d'ACTIVITÉ 2018



Paris Terres d'Envol
BP 10018 - 93 601
Aulnay-sous-Bois cedex
01 48 17 02 80
paristerresdenvol.fr

Directeur de la communication
Nicolas Borja
nicolas.borja@paristde.fr
01 48 17 88 10

Assistante DGS
Emilie Parant
emilie.parant@paristde.fr
01 48 17 88 13



PARIS
TERRES D'ENVOL

Aulnay-sous-Bois / Drancy / Dugny / Le Blanc-Mesnil
Le Bourget / Sevrans / Tremblay-en-France / Villepinte